

L'ALOUETTE

- La vie au Lac
- En quelques mots
- **Dossier : l'environnement**
- Vie de l'Association

Association des propriétaires
du Lac Sept-Îles

2006 Volume 33





VENTE • SERVICE • RÉSEAUTIQUE



MB MicroBytes

CENTRE D'ORDINATEURS

l'imbattable dans les prix

Patrick Gingras propriétaire

670 rue Bouvier suite 100, Québec

628-7575

www.microbytes.com

quebec@microbytes.com

Dépositaire autorisé



TOSHIBA



Sommaire



Édito
page 3



Le mot du Président
page 5



Le mot du Maire
page 7



La vie au lac
page 9



En quelques mots
page 25



Dossier :
l'Environnement
page 31



Vie de
l'Association
page 49

Plus solidaires, plus efficaces !

Si l'on observe notre situation privilégiée de riverains du lac Sept-Îles, l'on remarque qu'il est un point commun : la volonté de protéger ce joyau que la nature nous a légué. Se rassembler pour protéger notre écrin verdoyant, se rassembler pour protéger nos intérêts face aux règlements établis par la municipalité ou encore par les institutions du comté, tel doit être notre leitmotiv !

L'environnement est cette année le thème central retenu par le bureau de direction de l'A.P.L.S.I. pour figurer dans l'édition 2006 de l'Alouette. Un large dossier ouvert et non exhaustif qui tentera de nous éclairer dans les gestes parfois anodins qui contribuent à l'amélioration de notre quotidien, mais surtout à la sauvegarde de notre patrimoine commun : l'eau. Cette eau si précieuse dont on sous-estime parfois l'impact qu'elle a sur notre existence. Cette eau dont tant d'individus manquent dans le monde, cette eau, ce lac qui chaque matin illumine nos visages.

Nous lançons cette année une nouvelle rubrique intitulée « Les Gens d'ici », une série que nous espérons longue et qui ne devrait pas manquer de ressources. Une forme d'hommage à celles et ceux qui ont contribué et qui contribuent encore à l'histoire et à la vie de notre communauté. Comment débiter cette saga autrement qu'avec les « Beupré » famille emblématique on ne peut plus ancrée au lac Sept-Îles.

Quelques autres articles évoqueront le suivi des grands dossiers ouverts et défendus par les représentants du bureau de direction, d'autres traiteront de sujets divers et plus légers, un ensemble d'articles qui, nous l'espérons, rendra la lecture de ce trente-troisième numéro des plus agréables. Nous n'avons pas omis d'ajouter photos et illustrations, clichés des joyeux moments d'échanges entre amis, principalement au club nautique, mais aussi autour de nos amoureux du lac.

Enfin, c'est pour moi une bien lourde tâche que de reprendre le flambeau de l'édition de votre revue préférée. En effet, ce n'est pas une mince affaire que de succéder à Yvon Alain, Henriette Cayer, Antoine Lacoursière et André Martin qui, successivement, depuis l'origine de cette revue, ont mené rondement ce délicat exercice. C'est aussi une tâche flatteuse qui symbolise pour moi une intégration sur la bonne voie parmi vous, gens du lac, qui êtes à la fois à l'écoute et disponibles aux nouveaux arrivants.

Je souhaite bien entendu remercier les chroniqueurs et collaborateurs de cette revue sans lesquels cette réalisation ne pourrait voir le jour. Ils ont su avec brio m'assister dans cette nouvelle aventure. Pour en finir, ne passons pas non plus sous silence la généreuse contribution des annonceurs qui permettent l'impression et la diffusion gratuite de l'Alouette, véritable lien entre l'association et ses adhérents.

Bonne lecture, bon été !

Vincent Caron



Spécialiste de la MARINE



Tempest

Du choix... du service !

Silverline



SOUTHLAND
par Protonac



MERCURY
MerCruiser



MINN KOTA

SUZUKI
MARINE



**VENTE • SERVICE À DOMICILE
• ENTREPOSAGE INTÉRIEUR**

101, Rosaire-Robitaille
Saint-Raymond (Québec) G3L 4S7
(près de Ti-Oui Snack Bar)

Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824
www.cloutiersports.com

Ces intérêts qui nous sont communs.

Le retour des beaux jours et de l'été nous rappellent combien notre milieu de vie est extraordinaire. On le sait, il suscite l'envie chez bien des gens qui n'ont pas notre chance ! Soyons-y sensibles en y prenant garde, en veillant à sa préservation, c'est dans notre intérêt et dans celui de l'héritage que nous transmettrons aux générations futures.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de l'Alouette de cette année, nous consacrons un large dossier à l'environnement, une volonté qui émane de votre bureau de direction qui, au rythme des saisons, travaille aux divers aspects de sa protection.

Certains pourraient me dire que c'est du « réchauffé », mais tant de choses ont été accomplies au cours des dernières années, notamment avec les nouveaux règlements de la Ville de Saint-Raymond sur les installations septiques, sur l'utilisation des pesticides, des engrais, sur la protection des terres humides, que cela mérite bien un rappel des règles de protection de notre environnement.

L'un des objectifs primordial de votre association est de vous motiver à l'application et au respect de ces nouvelles normes, et nous ne ferons jamais assez pour sensibiliser notre petite communauté à cette réalité.

Au bénéfice de vos intérêts, l'Association a exercé différentes pressions auprès de la Ville en ce qui a trait à la hausse considérable de nos comptes de taxes. Quelques pistes ont été proposées au conseil municipal pour que le prochain barème de taxation soit révisé en notre faveur. Reste à savoir si nous serons écoutés !

Par ailleurs, nous travaillons toujours activement sur les améliorations locatives de l'A.P.L.S.I, tel que proposé et recommandé lors de la dernière assemblée générale. Une campagne de levée de fonds pourrait voir le jour dès cet été. Notons qu'à ce propos, des pourparlers sont entamés avec les représentants de la Ville. Nous ne manquerons de vous informer de l'évolution de ce dossier.

Le bureau de direction a formé cette année un comité de travail sur la descente à bateaux. Ce dernier, pour nous formuler ses recommandations, a analysé le fonctionnement des mises à l'eau dans différents lacs. Il en résulte un nouveau règlement d'ores et déjà en application et dont vous pourrez prendre connaissance dans les pages à venir.

Le nombre de plus en plus croissant des résidents à l'année nous incite à imaginer aussi des activités hivernales. En ce sens, un comité hiver a été créé. Il en était à ses prémices l'hiver dernier. J'invite les volontaires à nous y rejoindre.

Enfin, j'adresse de vifs remerciements aux bénévoles et membres du bureau pour leur implication active à la vie de l'Association. Ne passons pas non plus sous silence nos précieux commanditaires sans qui l'Alouette ne saurait exister. Encourageons-les !



Denis Cayer

Denis Cayer,
Président



Environnement



Taxation



Amélioration de
nos installations



Descente
à bateaux



une ville active...

La ville de Saint-Raymond offre aux Raymondais une panoplie d'activités pendant la période estivale. Profitez des aménagements physiques, des activités spéciales et de la programmation régulière pour passer un bel été.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Piste cyclable Jacques-Cartier/Portneuf

- 68 km
- Accès par la cour arrière de l'école Saint-Joseph et par la rue Saint-Alexis

Parc Alban Robitaille

- Aux abords de la rivière Sainte-Anne
- Marche ou vélo
- Vue imprenable sur la rivière, ses deux ponts et l'estacade.



Parc St-Jean-Baptiste-de-Lasalle

- Cour arrière de l'école Saint-Joseph
- Aire de jeux pour les 10-13 ans
- Espace vert, aire de repos
- Aire de jeux : basket-ball 3 contre 3, deck-hockey, roller hockey

Parc de l'école Marguerite d'Youville

- Aire de jeux pour les moins de 10 ans

Parc de l'amitié

- Rue Perrin
- Croquet, pétanque, shuffleboard, etc
- Bienvenue aux retraités et aux aînés
- Possibilité de réserver le parc pour activités familiales, organismes ou autres



Terrains de tennis

- Côte Joyeuse (voisin du salon de quilles)
- 4 courts éclairés et entourés de toiles coupe-vent
- Surface asphaltée et recouverte d'une peinture acrylique
- Information et réservation : 873-5972 (cellulaire)



PROGRAMMATION RÉGULIÈRE du Service des loisirs

(informations supplémentaires : 337-2202 poste 3)

• Tennis	• Roller hockey
• Vélo de montagne	• Soccer
• Football	• Camps de jour
• Balle	• Bingo
• Peinture	• Loisirs parascolaires
• Mini-football	

ACTIVITÉS SPÉCIALES



Raid Extrême Bras-du-Nord

Dimanche 13 août 2006, venez participer au Raid Extrême Bras du Nord, un des événements de vélo de montagne les plus prisés au Québec.

- 1-800-321-4992
- www.raidbrasdunord.com



Festival de la Grosse Bûche (14, 15, 16 juillet 2006)

Un événement estival axé sur nos ressources naturelles et la musique. C'est un festival familial qui tiendra sa 30^e édition cette année au cœur d'une région vibrante d'activités touristiques où nature et attraits se confondent.



Le lac Sept-Îles, sans contredit, est l'un des plus beaux et des plus pittoresques lacs des Laurentides. Le côté curieux de cette appellation, c'est qu'il ne compte maintenant que six îles, mais quelles charmantes îles! Autant de gracieuses corbeilles de verdure au milieu des flots. Voilà les propos mêmes de l'écrivain Damase Potvin, en 1946.

Résidents et villégiateurs du lac Sept-Îles et membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc., je profite de l'occasion que vous m'offrez de m'adresser à vous via votre publication annuelle L'Alouette.

Les élus de la Ville de Saint-Raymond et les représentants de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. ont tenu leur rencontre annuelle traditionnelle le mardi 14 mars 2006. Plusieurs sujets ont été abordés dont principalement les points suivants :

- Le nouveau rôle d'évaluation;
- L'entente avec Aviation Batiscan inc.;
- La récupération, le recyclage et la gestion des ordures;
- Les loisirs d'hiver (subvention à être versée);
- Les contraintes environnementales de la plage Beau-Soleil;
- Les mesures d'urgence, les nominations au comité consultatif d'urbanisme (CCU), l'émission des permis de construction et l'application du PIIA;
- Le balisage, l'amélioration des services d'éclairage, de déneigement et de réfection des routes;
- La mise en place d'un comité d'analyse concernant la rénovation des bâtiments du club nautique et des terrains de tennis.

Sans vouloir élaborer sur chacun des sujets mentionnés ci-dessus, la Ville de Saint-Raymond, à la satisfaction de l'Association, s'est engagée à accélérer ses interventions concernant tous les dossiers discutés. Dans l'esprit des élus, il est clair que, lors de l'adoption du prochain budget, des efforts seront faits concernant l'avancement des investissements dans le secteur du lac Sept-Îles.

En septembre 2005, le Service d'évaluation de la MRC de Portneuf a déposé un nouveau rôle d'évaluation triennal. Comme tous ont pu le constater, toutes les résidences situées en bordure des plans d'eau ont connu une augmentation faramineuse. Il faut mentionner ici que le mode d'évaluation est basé principalement sur la valeur des transactions immobilières. Les représentants de l'Association ont rencontré les membres du Service d'évaluation de la MRC qui leur ont donné les explications appropriées.

La Ville analyse actuellement, pour le prochain budget, un mode de tarification de certains services qui aurait pour effet d'amoinrir le taux de taxes foncières, et ce, dans un processus juste et équitable pour tous les contribuables. Bonne nouvelle, le pacte fiscal signé entre le gouvernement du Québec et les unions municipales prévoit, entre autres, un retour global de la TVQ aux municipalités d'ici 2013, ce qui soulagera le recours à la taxe foncière pour le financement des dépenses municipales.

En terminant, je vous affirme que les élus et tout le personnel de la Ville de Saint-Raymond prennent toutes les mesures nécessaires pour améliorer les services dédiés à la population. Je félicite les membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. qui vous représentent admirablement et vous souhaite de passer un bel été dans ce joyau de la nature dont tous voudraient profiter et qu'il faut à tout prix protéger.

Cordialement,

Le maire, Rolland Dion
 (418) 337-2202 poste 138
 rolland.dion@ville.st-raymond.qc.ca
 www.ville.st-raymond.qc.ca



La Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond,

*fidèle partenaire
de vos projets!*

*faire affaire
avec nous,*

c'est rencontrer des experts qui sauront vous démontrer leur savoir-faire en demeurant à l'écoute de vos besoins et en s'y adaptant.



Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Raymond

SIÈGE SOCIAL

225, avenue Saint-Maxime
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W2

Centres de services :

Saint-Léonard
Rivière-à-Pierre
Sainte-Christine
Saint-Raymond

Un seul numéro :
(418) 337-2218

LA VIE AU LAC

Les Grandes Familles du Lac... Les Beaupré

Dans ce numéro, le comité de rédaction a décidé de lancer une nouvelle série qui trouvera sa suite dans les prochains exemplaires de l'Alouette. Il s'agit de rendre hommage à une famille des plus anciennement implantée au lac. Comment débiter cette série des familles du lac Sept-Îles autrement qu'avec « Les Beaupré ». S'il était un incontournable en la matière, il s'agissait bien de celui-ci.

Proposons un exercice difficile : qui n'a pas dans ses connaissances un « Beaupré » ? qui n'a pas déjà eu recours à l'un des « Beaupré » ? ou encore qui n'a jamais entendu parler des « Beaupré » ? Impossible me direz-vous tant ils sont connus comme le loup blanc. Ils sont les dignes successeurs de leurs parents Paul Beaupré et Blandine Germain.

L'histoire du lac débute approximativement le 12 mai 1912, date à laquelle on voit la première famille s'établir en permanence, celle de M. et Mme Louis Augustin. Pour être bien précis, on note qu'une première construction avait été érigée quelques années auparavant sur l'île Genois. Il s'agissait d'un abri, petit camp de bois rond qui servait de club de chasse et pêche, construit en 1876.

L'homme aux mille métiers

Avant de s'établir ici et de marier Blandine en 1932, Paul a travaillé comme garde forestier, gardien de club où il y entretenait les chalets et prenait en charge le portage pour ceux que l'on appelait à l'époque « les messieurs ». On

sait, d'après son journal personnel, qu'il fut aussi trappeur durant plusieurs hivers.

C'est donc en 1935 que celui que l'on nommera vite « L'homme aux mille métiers » arrive au lac où 32 chalets seulement sont construits. Il y érige à son tour une résidence et commence à en accommoder plus d'un. Tous les travaux nécessaires aux villégiateurs, il est capable de les faire. Bâtir chalets, quais, garages, rien ne lui est impossible. Déjà il est admirablement secondé par ses enfants. La période de son installation coïncide avec la crise économique. Il faut défricher, travailler fort pour gagner sa vie, jusqu'à parfois quinze heures quotidiennement. Son premier contrat est la construction du chalet du Dr Delage de Québec aujourd'hui propriété des enfants de Robert Giguère.

L'hiver, Paul doit voir à l'enlèvement de la neige sur les toitures, à la préparation du bois de chauffage, mais aussi, avant l'avènement de l'électricité, à prélever la glace dans le lac pour l'entreposer dans une glacière et la vendre l'été venu.

Tragédies et anecdotes

L'histoire du lac Sept-Îles connaît plusieurs tragédies liées à l'eau dont Paul Beaupré fut parfois le triste témoin. Par chance il a permis de sauver de la noyade quelques personnes entre autre en juillet 1971, alors qu'un certain monsieur Delisle a perdu la vie. L'intervention de Paul sauva deux rescapés. Ou encore ce soir d'automne 1956, alors que plusieurs dignitaires ecclésiastiques admirant, d'une chaloupe les beautés du



firmament, échouèrent pendant leur émerveillement sur un rocher à plusieurs pieds du rivage. L'embarcation prenant l'eau, Paul entendit les signaux de détresse et, accompagné de ses fils, s'affaira à leur secours. Les soutanes imbibées d'eau ne facilitèrent pas la tâche !

N'oublions pas non plus l'intervention des fils de monsieur Beaupré lors de l'écrasement d'un avion sur le lac. Ils permirent d'en sauver les passagers. Malheureusement, M. Albert Gignac succomba à l'accident.

Paul Beaupré fut aussi acteur de bons moments. C'est lui qui, par exemple, apporta en chaloupe une missive émanant directement du saint-siège de Rome à Monseigneur Maurice Roy, en

Ici, nous cultivons la *passion*

Depuis 10 ans



Paysagiste
CERTIFIÉ



MAÎTRE PAYSAGISTE®

Saint-Raymond
667, St-Joseph
Tél.: 418 337-7797
Sans Frais: 1-877-337-7797



R.B.Q.: 8319-6741-25

aux **Prime** **verts**

centre-jardin | fleuristerie | paysagiste



villégiature chez son ami Paul Desrochers, lui annonçant que le Pape venait de le nommer cardinal !

Autres moments de bonheur selon les souvenirs de Marthe Beaupré, alors que le printemps revenu, la maison ou plutôt la cour des Beaupré devenait en l'espace de quelques jours le terrain de jeux de prédilection de tous les enfants. Les gamins de la famille retrouvaient alors, après un long hiver de séparation, les amis d'été.

Derrière tout grand homme, il y a une femme

Il ne faudrait pas passer sous silence l'existence de Blandine Germain, merveilleuse épouse et mère exemplaire. Femme pieuse et fervente croyante, elle ne manquait pas de générosité. Sa sensibilité, son dévouement aux besoins des autres l'amènèrent à dépanner de multiples façons les gens dans le besoin, faisant fi des heures du jour ou de la nuit ! Certains se souviennent encore de la lumière à la porte de la maison qui restait allumée toute la nuit. Un point de repère ! un phare ! le reflet d'une vie sociale ! un accueil pour tous...

Une famille toujours bien ancrée au lac

Des neuf enfants nés de cette union, deux sont décédés et cinq résidants au lac dans cette baie que l'on pourrait presque nommer la baie des Beaupré. Baie qui par sa géographie, est abritée des grands vents ce qui lui valut d'être baptisée par les anciens « la petite Floride ».

Honneur aux dames oblige, parlons tout d'abord de Marthe, épouse de Roland Dion. Celles et ceux qui connurent sa mère se plaisent à dire qu'elle en est la plus ressemblante. D'un dévouement hors pair et d'une habileté manuelle sans égal, elle est apte à rendre service à quiconque en manifestera le besoin. La couture reste son domaine de prédilection, savoir qu'elle a su transmettre avec brio à sa fille Josée sans cesse sollicitée par les organismes communautaires pour collaborer à la préparation de leurs costumes.

Maîtresse de maison ayant des talents culinaires que Roland ne contredira pas, elle excelle dans la pâtisserie et possède un sens inné de l'hospitalité. Elle s'est récemment découvert une nouvelle passion pour la réalisation d'objets en bois. Le résultat en ferait pâlir plus d'un. Elle est aussi la maman de Richard et de Guy, qui lui-même, bien qu'installé à Cabano, est très impliqué au centre de ski de Saint-Raymond.

Marthe est l'aînée de sa sœur Yolande. Cette dernière ne réside pas en permanence au lac même si elle a hérité de la maison familiale. Elle est l'épouse du



docteur Hervé Veilleux et mère de quatre enfants.

De Gilles à Roch

Des garçons, Gilles est aujourd'hui le doyen au lac. Son frère Julien, le plus âgé, réside à L'Ange-Gardien où il dirige l'entreprise Pépinières Orléans. Gilles a principalement œuvré dans le domaine de la foresterie qui n'a pour lui plus aucun secret. Vous cherchez Gilles à la maison, il n'y est pas ! Son épouse, Pierrette Gingras, vous répondra qu'il est forcément dans le bois. Un arbre menace de tomber sur votre habitation, il est l'homme de la situation. Quelques gestes bien pensés et l'arbre en question tombera là où il l'aura décidé ! Le temps de la chasse arrivé, Gilles rentre fièrement au lac son pick-up chargé d'un bel orignal. Commence alors un véritable cérémonial dans la remise avant d'emmener la bête à la boucherie, car Gilles, méticuleux qu'il est, vous le dira : « il faut respecter l'animal, le préparer, y

veiller, laisser la viande faisander un peu, qu'elle raffermisse avant qu'on ne la découpe, le gibier n'en sera que meilleur ». Au détour d'un chemin, une rencontre avec Gilles, loin d'être avare de paroles, vous vaudra peut-être le partage d'une anecdote de chasse souvent épique. Affable personnage, il est le père de sept enfants. Il transmet aussi avec ferveur ses valeurs à son petit-fils Frédéric.

Des fils de Paul Beaupré, deux ne sont plus de ce monde, dont Jean-Yves. Sa veuve Armande entretient avec efficacité un charmant petit chalet qui bénéficie d'une rare proximité du lac.

Deux des frères les plus connus, Germain et Normand forment l'équipe parfaite d'hommes à tout faire au lac. Ils connaissent parfois mieux que le propriétaire lui-même les moindres encoignures des chalets. Habiles dans tous les domaines, ils se voient confier une multitude de tâches variées. Été comme hiver, équipés de machinerie de tous genres, parfois lourde, ils quittent tôt chaque matin leur domicile pour un chantier qui exige souvent un savoir-faire professionnel. Ils sont de véritables experts pour entretenir de solides sentiers de glace sur le lac qui permettront, en temps opportun, d'aller effectuer les travaux nécessitant un accès par les plages.

Le petit dernier de la famille, Roch, lui non plus ne manque de courage. Père de deux enfants, Stéphane et Nicolas, et époux de Murielle Genois, Roch assure également la continuité de cette lignée de gens courageux et disponibles. C'est avec son moulin à scie installé dans le rang Notre-Dame qu'il accommode bien des résidants d'été. Son camion de couleur orangée et son attelage impressionnant, accessoirement aux limites de la surcharge, ne passent pas inaperçus aux alentours du lac. En deux temps et trois mouvements, il vous transforme des milliers de pieds de billots en bois de construction. Il a la renommée d'être un excellent scieur ce qui fait de lui un homme bien occupé du mois de mai à novembre. Il change de casquette l'hiver en occupant un poste de soudeur-monteur à Québec. Il y renforce des

Enfin à St-Raymond
 • SPAS et produits...

Aqua
 BOUTIQUE



Spéciaux d'ouverture



Carl Genois, propriétaire
 et Karine Robitaille se
 feront un plaisir
 de vous conseiller.

À l'achat d'un SPA

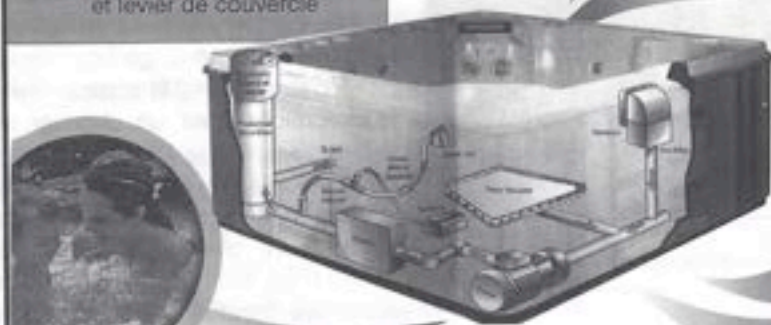


Obtenez GRATUITEMENT
 couvercle isolant, double marche,
 et levier de couvercle

Les meilleurs SPAS
 auto-nettoyants
 sont fabriqués par HYDROPOOL

Le système Auto-Nettoyant de HydroPool garde au loin les inquiétudes et les embêtements de l'entretien d'un SPA. Grâce au système de nettoyage sans tracas qui vous protège ainsi que votre famille tout en vous procurant une eau cristalline pour mieux apprécier votre SPA.

Le système Auto-Nettoyant nettoie 100% de l'eau de votre SPA à chaque 15 minutes et inclut même un plancher aspirant qui est partie intégrante de la technologie auto-nettoyante des SPAS HydroPool. N'aimeriez-vous pas que tout soit aussi simple dans la vie?



Procurez-vous le vôtre dès maintenant !

Ces spas HydroPool Édition Limitée auto-nettoyants comportent une gamme généreuse de caractéristiques et sont offerts à prix avantageux, jusqu'à épuisement des stocks. Et ce n'est pas tout... Ils sont particulièrement économes d'énergie, vous offrent tous les bienfaits du massage hydrothérapeutique et leur construction est vraiment supérieure. De plus, grâce à la technologie auto-nettoyante exclusive d'HydroPool, ces spas sont, à l'échelle mondiale, les plus faciles à entretenir !

Spas HYDROPOOL 625LE ou 675LE, une valeur vraiment exceptionnelle
 Dotés d'une gamme de caractéristiques de série additionnelles,
 AVEC, EN PRIME, une marche d'entrée agencée et un dispositif
 d'enlèvement du couvercle « Covermate »
 « QUANTITÉ LIMITÉE, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS »

Heures
 d'ouverture :

Lundi au mercredi
 9h à 17h

Jeudi et vendredi
 9h à 21h

Samedi et dimanche
 9h à 17h



spa serenity
 édition spéciale

HYDROPOOL 4999\$
 HT

Conçu pour un rendement supérieur,
 offert à prix abordable

visitez-nous au www.hydropoolhottubs.com

Pour information :
337-SPAS (7727) HYDROPOOL

667, Saint-Joseph, Saint-Raymond (même site que PrimeVerts)

structures de camions qui serviront plus tard au déneigement. Après son quart de travail, selon les précipitations de la journée, il chevauche son tracteur et entreprend le déneigement des cours du voisinage jusqu'à parfois tard dans la nuit. Au temps des sucres, avec son frère Gilles et de manière très artisanale, selon les traditions d'autrefois, il élabore un sirop d'érable qu'un connaisseur qualifierait de véritable nectar tant il est goûteux. Dommage que la production ne permette pas une commercialisation ! Croyez-en un connaisseur.

Et puis la Tante Délia

Le Manoir du Lac Sept-Îles a connu une multitude de propriétaires successifs depuis sa construction. Certains d'entre eux ont su exploiter cette bâtisse

dignement, d'autres, en revanche, ont largement contribué à en ternir l'image !

Délia Beaupré, sœur de Paul Beaupré, s'installa d'abord sur le bout du quai de son frère. C'est de là qu'elle servait ses nombreux clients qui ne quittaient pas leur embarcation pour recevoir leurs marchandises. Devenue seule à servir les gens et, par conséquent, sans rencontrer de concurrence, elle se rapprocha de la demeure de son frère, sur la terre ferme. Elle continua son petit commerce d'épicerie accueillante et accommodante. Voyant ses affaires progresser rapidement, vu l'encouragement populaire, elle résolut de construire, sur la côte, une spacieuse maison vers 1946. Celle-ci contenait un magasin (dans l'actuel salon) pour satisfaire les clients en

vacances et plusieurs chambres de pension. Elle la baptisa « Hôtel villégiature ». Le manoir fut longtemps un kiosque pour la distribution du courrier journalier et aussi le terminus de l'autobus provenant de Rivière-à-Pierre. Délia Beaupré fut la propriétaire appréciée du Manoir durant de longues années.

Voici donc l'épilogue de cette première d'une série consacrée aux familles connues du lac Sept-Îles. Un mot ne suffirait bien entendu pas à résumer cette grande famille des Beaupré, mais un point commun peut incontestablement les définir, il s'agit du courage.

Merci à eux pour leur précieuse contribution à faire évoluer notre communauté du lac.



Amoureux du thé.. à vos tasses

(V.C.) Le 20 juillet 2005 naissait un salon de thé au lac Sept-Îles.

En effet, à l'initiative de Louise Tanguay et de Jean-Guy Bernier, un nouvel attrait voyait le jour au lac. Tous deux à la retraite et adeptes des bonnes choses, Louise et Jean-Guy eurent la bonne idée d'occuper leurs temps libres en créant BonThé du Lac.

Déjà, nombreux sont ceux qui sont venus déguster et apprécier des thés fins tels que les thés Kusmi ou encore les réputés thés de la Maison Camélia Sinensis.

BonThé du Lac est une merveilleuse occasion de savourer un moment d'oisiveté dans un décor magnifique avec vue imprenable sur le lac. La décoration intérieure y est de très

bon goût et reflète à la perfection le raffinement des hôtes. La visite ne se résume pas à la dégustation, car autour d'un succulent goûter servi à l'anglaise, vous assisterez à un véritable cérémonial. Vêtus de tenues d'époque, les maîtres de la maison aborderont avec aisance tous les thèmes relatifs au thé et pourront même vous faire vivre un brin de folie avec la lecture des feuilles de thé !

En certaines occasions, vous pourrez même profiter du spa ou même d'une balade en bateau.

Une expérience à recommander. Il vous faudra toutefois réserver au 337-6660 et être quatre personnes au minimum.

BonThé du Lac, sans contredit un attrait de plus pour le lac Sept-Îles !

HOTEL ROQUEMONT

MOTEL-RESTAURANT-BAR-RÉCEPTIONS

nouvelle ambiance
nouveau décor !

337-6734



à St-Raymond



à l'auberge
notre cuisine créative du terroir



La Bastide

Auberge de villégiature - cuisine créative

337-3796

Un 3^e roman de Michelle Tremblay Lacoursière

Il y a différentes façons d'occuper les moments de loisir que procure la retraite. Michelle Tremblay Lacoursière de Saint-Raymond de Portneuf a choisi l'écriture. En 1999, elle publie, aux Éditions AdA, un premier ouvrage à saveur de roman policier intitulé **Un pas de géant**. Suite à l'accueil enthousiaste des lectrices et des lecteurs, Mme Tremblay Lacoursière récidive en 2001 avec **Chanson pour Carla**. Ce deuxième roman séduit par ses personnages attachants, son originalité et son suspense en abordant le thème de la prostitution juvénile en Thaïlande. Elle vous invite maintenant à découvrir son 3^e roman, **Parfum de Jasmin**.

L'action se déroule d'abord à Saint-Raymond où réside l'héroïne. L'auteure nous transporte ensuite respectivement à Trois-Rivières, Québec et Toronto. Bien campée dans la réalité des jeunes d'aujourd'hui, l'histoire, dans laquelle il est impossible de ne pas embarquer, commence le 31 octobre 1993 pour se terminer à l'été 2005. Un soir d'Halloween, Esther Chouinard commet un acte irréfléchi qui entraînera de lourdes conséquences. Devant la difficulté de devoir faire face aux reproches de son entourage, elle décide de fuir son patelin pour étudier à Trois-Rivières où personne ne la connaît. Arrivera-t-elle à se pardonner d'avoir causé un accident qui détruira la vie d'une jeune mère? Les menaces de mort qui s'ensuivront saperont-elles son équilibre émotionnel? Aura-t-elle la force

de réaliser son rêve de devenir pédiatre malgré l'étrange maladie qui l'affecte?

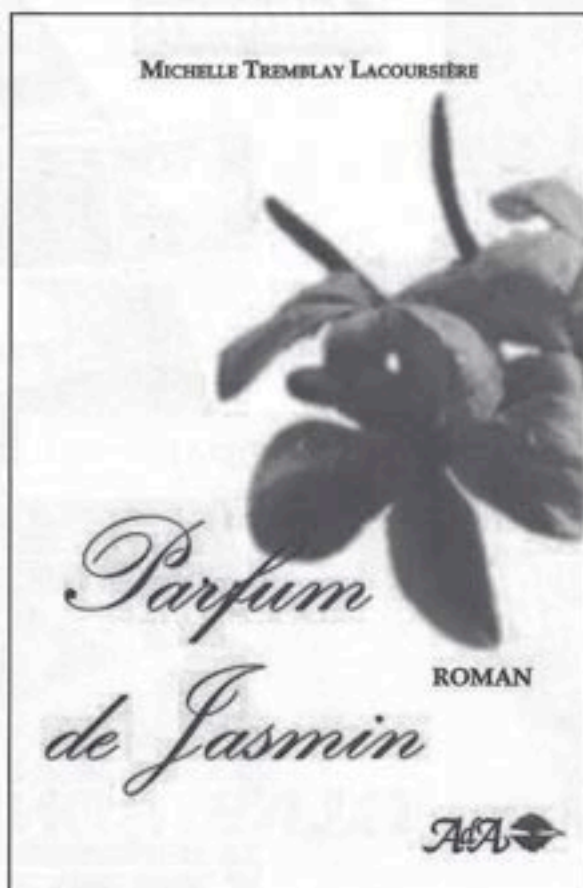
Ce récit, ponctué de belles rencontres, aborde entre autres l'épineux sujet de l'excision. Il traite aussi de certaines

empêche la monotonie. D'emblée, ce livre peut être comparé à ceux de grandes écrivaines.

L'auteure nous dit avoir été surprise de voir son dernier-né si joufflu. Une brique de 502 pages! Les personnes qui l'ont lu parlent de récit habilement mené, de sentiments bien décrits, de personnages bien campés, d'évolution du personnage principal bien sentie tout au long de la trame du roman. On note aussi une description des personnages secondaires nette qui ne se dément pas et une bonne documentation concernant la catalepsie, l'excision et l'ADN. Voici quelques commentaires recueillis. « On voit les personnages comme dans un film et on s'y attache aisément. Les enchaînements se font comme dans la vraie vie. La progression est intéressante. » dit une lectrice. Une autre écrit : « J'ai passé de très beaux moments avec Esther, Pierre, Denise et tous les autres. J'avais hâte de les retrouver à chaque soir comme on retrouve de vrais copains, car la façon d'écrire me donnait l'impression de les

connaître. » Un lecteur ajoute : « Après quelques bonnes soirées de pures délices, je termine *Parfum de Jasmin*. Quelle aventure captivante! »

Le roman **Parfum de Jasmin**, est en vente au coût de 24,95 \$ dans toutes les librairies. À Saint-Raymond, on peut se le procurer chez l'auteure, au 3289 Chemin du lac Sept-Iles, à la Librairie L'Étoile Filante et chez Uniprix.



maladies du sommeil comme la narcolepsie et la catalepsie. Cette tranche de vie d'Esther, marquée par les remords, la peur, des amitiés indéfectibles et un amour irremplaçable, vous captivera. Le roman a de la substance, de la profondeur. Le style y est imagé et fluide. Pas de longueurs, de descriptions inutiles, pas de répétitions, une trame narrative bien menée. L'alternance de la narration régulière et du journal d'Esther

**NOUVELLE
ADMINISTRATION**
Pour mieux vous servir

**PARADIS
DU SPORT**
VÉHICULES RÉCRÉATIFS



SUN Party

**EVINRUDE
Johnson**
GENUINE PARTS



LES
QUAIS
BERTRAND



Pelican

GLASTRON



VENTE ET RÉPARATION
de pièces et accessoires de toutes marques
par des **TECHNICIENS CERTIFIÉS**
nous réparons sur place!

(418) 875-2767

4191 route de Fossambault,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Faites entreposer
votre **BATEAU**
par des **PROS** en 2007

La Virevolte ou Tumble Turn pour Vincent Plamondon

Il est des instants dont on se souvient toujours ! L'été dernier, alors que je suivais des yeux un skieur nautique, je fus attiré par ses prouesses. Quelle ne fut pas ma stupéfaction quand je le vis exécuter à la perfection un saut sur lui-même à 360 degrés. Il me fallait voir qui était donc ce voltigeur de l'eau skiant les pieds nus ! C'était Vincent Plamondon, fils d'Aline et de Marcel R.

Vincent Plamondon a commencé à faire du ski nautique avec plusieurs de ses amis au lac Sept-Îles, les Paradis, Gagnon, Linteau, Girard, Pacaud, et Boudriau dans les années 1970. L'enseignement et la pratique du ski nautique étaient bien organisés à l'époque, avec un moniteur qui s'occupait

de celles et de ceux qui aimaient ce sport. D'ailleurs, ces jeunes ont participé à



Vincent et le doyen du blairfoot

plusieurs compétitions, soit sur notre lac ou encore au Lac St-Joseph. En 1979, Vincent Plamondon remportait même la médaille d'argent aux Jeux du Québec qui se tenaient à Lac Etchemin.

Depuis, ce dernier n'a vraiment jamais abandonné ce sport et il a continué à le pratiquer en participant notamment à plusieurs autres compétitions provinciales, nationales et internationales

où il s'est toujours bien classé.

Il est allé à plusieurs reprises et continue de se rendre à des écoles de ski pieds nus (barefoot) en Floride pour se perfectionner.

En 2003 il a remporté, en Floride, la médaille de bronze au "Annual Blairfoot Bonanza", organisé en l'honneur de cette légende du ski pieds nus, Georges Blair, qui skiait encore pieds nus à l'âge de 88 ans.

Aujourd'hui, Vincent s'est équipé d'un bateau spécialement conçu pour le ski pieds nus. Un bateau qui fait très peu de vagues, dont le moteur est véritablement silencieux, économique et conforme aux plus hautes normes environnementales exigées de nos jours par l'État de la Californie en terme de pollution.

On le voit encore à l'occasion sur le lac Sept-Îles exécuter ce qui nous paraît être des prouesses surtout pour un gars dans la quarantaine, avec son fils Charles et Guy Girard qui excelle aussi dans cette pratique.

Le Barrage du lac

(V.C) Notre ami Florent Laberge a souhaité prendre quelques informations utiles au sujet du barrage et de son efficacité à retenir nos trois lacs. Il a consulté le Centre d'expertise hydrique du Gouvernement du Québec. Nous apprenons qu'une étude a été réalisée. En voici un succinct résumé : La Direction de la sécurité des barrages, accompagnée des représentants de la Ville, a procédé à une inspection le 19 août 2003. Aucune anomalie majeure n'a été décelée sur les parties apparentes de l'ouvrage. Il en résulte qu'une étude d'évaluation de la sécurité de l'ouvrage doit être réalisée par la Ville d'ici le 12 avril 2007. Des recommandations de travaux correctifs pourraient en découler, le cas échéant.

Caractéristiques techniques :

Catégorie : forte contenance
Capacité de retenue : 11 315 000 m³
Hauteur du barrage : 3,3 m
Hauteur de la retenue : 3,1 m
Longueur de l'ouvrage : 16,5 m
Type de barrage : Béton-gravité
Superficie du bassin versant : 44 Km²
Année de construction : 1951

Même si la note explicative émanant des bureaux du gouvernement indique qu'aucuns travaux majeurs ne sont d'actualité, un rapide coup d'œil sur l'ouvrage met en évidence le mauvais état de la couche superficielle et l'effritement du béton ! La municipalité n'a-t-elle pourtant pas pour habitude de jeter un œil très attentif sur la lourde pollution que provoque le béton quand il s'agit d'une propriété privée ! Dans les nouvelles brèves de l'association, on vous annonce que la Ville devrait y remédier.

Par ailleurs, un énorme bloc de béton s'est détaché ce printemps de l'ancienne tête de pont, il devrait être récupéré d'ici peu.

Au service du barrage depuis 1978

Gilles Hardy, voisin du pont de la décharge est mandaté depuis le 1er septembre 1978 par la municipalité pour gérer le niveau des eaux du lac. Presque quotidiennement, et avec un œil expert, selon les conditions météorologiques et les saisons, Gilles intervient dans notre intérêt pour que le niveau du lac soit

toujours constant. « Si, par mégarde, le niveau des eaux était modifié, certains habitués n'hésitent pas à m'appeler très rapidement ! » nous indique Gilles qui assume cette fonction avec beaucoup de professionnalisme. N'oublions pas de souligner que cette mission est très peu rémunérée par la Ville. On peut même dire que le montant qui lui est alloué pour l'année est plus que symbolique. Alors ne soyons pas trop exigeants, car Gilles fait de son mieux pour assurer notre confort !





- SALLE À MANGER
- COMPTOIR

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :	16 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeu-di :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	11 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	11 h 00 à 21 h 00

*Découvrez une ambiance
décontractée et conviviale!*



LIVRAISON

Jeudi au dimanche
de 16 h 00 à la fermeture

(418) 337-1515

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond
(Situé dans l'ancien Salon Rouge)



EMILE DENIS

liée
CHAUSSURES - VÊTEMENTS



Centre-ville, Saint-Raymond • **337-7042**



VÊTEMENTS
pour enfants
0-18 ans



LINGERIE FINE
Marques de renom
et de confort

Lingerie
Mo arquisette

215, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-2289

DION MOTO ST-RAYMOND

*L'endroit
du service!*

Certains poussent
leurs crayons,
d'autres repoussent
leurs limites.

SEA-DOO



840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3
www.dionmoto.com • (418) 337-2776

©2006 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés. "M" Marque de commerce de Bombardier. Les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Toute utilisation sous licence. Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire. Soyez toujours attentif à votre environnement. L'âge minimal est de 16 ans. Respectez toujours le règlement en vigueur. Consultez votre manuel d'instructions pour plus de détails.

Une nuit de Noël féerique

Pour la première fois de ma vie j'ai participé à une messe de Noël !

Bien entendu les messes de Noël existent aussi en France, mon pays d'origine. Pourtant, pour de multiples raisons qui me sont très personnelles, je n'y ai jamais participé !

Depuis mon arrivée au lac, nombre de voisins et d'amis me faisaient l'éloge de ce moment privilégié et m'invitaient à me joindre à eux pour partager cet instant. Les réservations de buffets des années passées faisaient qu'il m'était impossible d'honorer leurs invitations. Mes engagements étant différents le 24 décembre dernier, ce fut l'occasion rêvée de tenter l'expérience. Accompagné d'une amie française je pris donc le chemin enneigé vers la chapelle. Arrivés que trop peu de temps avant le début de la cérémonie, il nous fallait accepter de rester debout toutes les places assises étant bien entendu occupées depuis longtemps. À vrai dire, la chapelle semblait trop exiguë, mais un rapide comptage me permit de dénombrer plus de 400 personnes. Force était donc de constater la popularité de cette messe.

Moments d'émotions

Une chorale d'une quinzaine de bénévoles ordonnés dans « le jubé » de la chapelle entonna un premier refrain. Une vibrante émotion se fit ressentir dans toute l'assemblée : la messe de Noël venait de débuter. Certains, affublés de longs manteaux, voire même de couvertures, donnaient l'impression de bien connaître les lieux et la possibilité d'y rencontrer la rudesse de l'hiver. D'autres en revanche, hommes ou femmes, avaient préféré une tenue plus légère, parfois d'une élégance digne des grands soirs !

Enfants, petits-enfants, parents et grands-parents semblaient avoir attendu ce moment de partage depuis longtemps. L'officiant religieux, le Frère Charles, débuta son homélie. Entrecoupée de chants au ton quasi monastique, d'une qualité irréprochable, la célébration de cette nuit de Noël, celle de l'avènement de l'Enfant sacré sembla se dérouler empreinte d'une émotion pastorale. Je m'y sentis tout simplement bien, bien

dans cette communauté, celle de mon lac, ce nouveau « village » d'adoption. C'est alors que je fis la promesse de toujours y participer ! Les cloches résonnèrent alors, symbolisant le terme de la rencontre religieuse. Une atmosphère toute particulière où la convivialité joviale reprit place sur l'instant pieux qui venait d'avoir lieu. Tout le monde s'embrasse, tout le monde se serre la main, l'instant est tout simplement beau, de ceux qui nous permettent d'oublier l'amertume des contradictions de la vie.

Difficile de s'en sortir. Nous discutons longuement. Une voix nous interpelle, celle de notre président, ce soir, il est notre Père Noël !

Distribution des friandises et paroles attentionnées, sous son déguisement de



Santa Claus Denis Cayer est bien l'homme de la situation. Le retour à la maison se fait dans le silence. Ce soir l'hiver est doux, les images se bousculent dans nos têtes ...

Toute une organisation !

D'aucuns pourraient croire qu'il suffit d'ouvrir la porte le soir en question. Loin s'en faut ! Il s'agit véritablement d'une organisation. Pas moins d'une quinzaine de bénévoles travaillent activement à ces quelques heures qui font le plus grand bonheur de tous. Certains sont là depuis de nombreuses années, d'autres participent depuis moins longtemps. Gilles Beaupré, Henriette Cayer et Jean-Claude Gingras, Ginette Godin, Louise Leclerc, Monique Boudriau, Denis Cayer et Patricia Laferrière, Nicole Hardy et bien

entendu Louise Tanguay et Jean-Guy Bernier forment cette équipe qui, dès l'automne, s'active pour préparer la chapelle aux festivités de Noël. N'oublions pas non plus de féliciter Louise-Andrée Proulx et toute sa troupe pour la chorale et Jacques Courchèsne à la musique, sans qui la soirée ne serait pas aussi réussie. Les enfants y jouent également un rôle important en faisant figuration dans la crèche vivante.

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte et, si vous souhaitez une place assise, n'arrivez donc pas trop tard !

Pour vous joindre à l'équipe de bénévoles, contactez Louise Tanguay-Bernier au 337- 6660. Pour rejoindre les rangs de la chorale, mettez-vous en contact avec Louise-Andrée Proulx au 337-2615

La chapelle en quelques mots

Construite en 1942 sur le bord du lac, notre chapelle est de style gothique. Elle fut déménagée vers son actuel emplacement en septembre 1964. Dédiée à Notre-Dame-de-l'Assomption, patronne du lac, elle possède un précieux vitrail à son effigie placé au-dessus de l'autel.

Le vitrail, don de Mme Laélia Genois en 1952, est l'œuvre d'Olivier Ferland, diplômé des Beaux-Arts résidant de Neuville. La technique employée n'est pas récente. Dans un réseau de tiges de plomb, on observe des pièces de verre antique qui rendent l'œuvre brillante en captant la lumière. Les couleurs sont douces, bien en accord avec le thème illustré. Le fond est bleu,

la figure et les mains sont peintes avec de la grisaille (oxyde de fer cuite). On peut y admirer aussi le vert, l'orangé et le blanc. Ce vitrail est accessible à la contemplation de tous.

Pour la réfection du clocher, quelques travaux devraient débuter prochainement.

Pour la petite histoire, selon les souvenirs d'Yvon Alain, la première messe de minuit au lac a été célébrée au club nautique. D'après Yvon, il fallait chanter fort pour lutter contre le froid et couvrir les fausses notes du piano que l'association possédait à l'époque ! Il semblerait qu'un magnifique poêle fait main suffisait à réchauffer l'atmosphère. C'est Yvette Denis Alain qui était l'organiste à ces occasions.

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



Dubé & Dufour

- DR FRANÇOIS DUBÉ
- DR PIERRE DUFOUR
- DRE AUDREY DUBOIS

Tél.: 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, SAINT-RAYMOND G3L 3M8
 FIN DE SEMAINE URGENCES (PAGE) 418-873-6500



Construction
**DOMINIQUE
 BOUCHER** inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 construction - rénovation

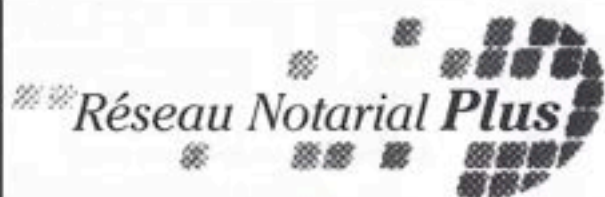
- résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
 Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél.: (418) 337-4414

Fax: (418) 337-3814



Réseau Notarial Plus

PERRON ET DION NOTAIRES

Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N. • Me Annie Dion, L.L.B., D.D.N.
 Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200
 Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

Tél. : 337-2621 Fax: 337-2877

Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :

Me Philémon Bergeron, notaire

Me Marcel LaRue, notaire

Me Henri LaRue, notaire



125, Grande Ligne
 Saint-Raymond G3L 2Y4



Réparation
 à domicile

ENTREPOSAGE

• VENTE ET SERVICE •

Ponton



YAMAHA



ESSENCE
 AVEC SERVICE

Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745

Courriel : vstar@cite.net • Site : www.performancevoyer.com

Lac au Chien... Sa légende ...

Un ami a déniché pour nous cette légende à la Bibliothèque de Québec. Elle fait la lumière sur l'origine du nom du lac au Chien. Mieux informé, je vais cesser de penser et de répéter que le lac, vu des airs, représente une tête de chien

« Sur les bords d'un lac à quelques milles de Saint-Raymond, vivaient dans un chalet en bois rond un vieil homme et son chien, compagnon fidèle qui l'accompagnait depuis de nombreuses années.



Le chalet en question.

Un soir d'automne brumeux, il entendit un moteur très près, puis des coups de feu. Bien qu'il eût l'habitude de voir des braconniers rôder, il sentait quelque chose d'anormal. Le lendemain soir, l'homme fumait tranquillement près du poêle, à ses côtés, son chien qui semblait s'agiter. Alors, il entendit des pas sur la galerie et, sans qu'il eut le temps de bouger, trois hommes armés de carabines entrèrent. Ils tuèrent l'homme et son chien. Ils mirent les corps dans des sacs et les jetèrent dans le lac. Puis ils revinrent dans le chalet pour s'emparer des biens du vieil homme. Ils n'eurent pas le temps de mettre la main sur quoi que ce soit qu'ils virent dans le cadre de la porte une ombre étrange; le chien enragé les jaugeait en grognant et en les menaçant de ses crocs.

Dans les environs, on ne revit jamais ces hommes. On raconte que le chien aurait vengé son maître et les aurait tous dévorés.

Les nuits brumeuses et sans lune, il arrive qu'on entende un chien hurler !

Le lac au chien, un peu d'histoires

Sans remonter à Champlain, l'histoire nous rappelle que le territoire entre Saint-Anne-de-la-Perrade et Ancienne-Lorette était le comté de Hampshire en lieu et place de celui actuel de Portneuf.

Le lac au Chien a déjà appartenu à Thomas Maher i.f qui y construisit un camp de bois rond. Il était le père de l'avocat Raymond « Body » Maher, célèbre dans la défense de Wilbert Coffin exécuté pour le meurtre de trois Américains à la chasse en Gaspésie. Cette triste histoire, vieille de plus de quarante ans, refait surface depuis peu.

John Murdock (Gabrielle Gagnon) succéda à Maher. Originaire du Saguenay, il était entrepreneur général des chantiers de la « Consol » à travers le Québec. Au temps de Murdock, un chemin contournait le lac et nous y allions en automobile. Ce chemin est toujours existant, mais il est impossible aujourd'hui d'y pénétrer en véhicule motorisé.

Du temps de Maher, c'était pour nous, jeunes de l'époque, tout un exploit d'atteindre ce vieux camp en bois rond au moyen d'un canot d'écorce et d'y graver au moyen d'un couteau, un message, parfois amoureux sur les vieilles billes de bois du chalet. Plus tard, John M a permis à l'un de ses neveux, Armand l'Espérance, de se construire un chalet près du vieux camp. Quand le Gouvernement du Québec acheta le territoire pour agrandir sa forêt domaniale, les deux camps en question disparurent.

Il s'en est fallu de peu ...

En 1989, nous apprenons que des travaux importants vont débuter dans le but d'entamer la réalisation d'un développement domiciliaire. Le projet était celui-ci : construire 247 unités et 25 condos avec plage publique.

Du 25 avril 1989 au 11 juillet 1990, l'A.P.L.S.I. avec l'appui d'une multitudes d'intervenants de tous horizons (politique, environnemental...) se bat pour faire annuler ce projet. C'est donc ce 11 juillet, après de longs débats, que M. Albert Côté, alors ministre délégué des forêts, déclare qu'il ne souscrit pas aux propositions des promoteurs concernant le lac au Chien et annonce par la même occasion son intention, en vertu de la loi sur les forêts, de créer la station forestière Duschesnay. Il y inclura le lac au Chien.

C'est donc grâce aux pressions de nombreux amis crédibles que nous avons empêché une dégradation certaine de notre environnement. Ce n'était pas par égoïsme, au contraire, car nous aurions augmenté le nombre de membres et par la même occasion les revenus de l'association.

Souvenons-nous toujours que l'accès au lac au Chien est un privilège et qu'il n'est pas éternel. C'est la raison pour laquelle notre comportement doit être exemplaire. Ainsi nous pourrions encore longtemps admirer les hérons, les orignaux ... et entendre le crépitement de la ligne haute tension de 735 000 volts qui traverse la passe. D'où vient-elle ? Après bien des recherches j'ai enfin obtenu l'heure juste, celle des services d'Hydro-Québec. Elle a en fait deux origines, d'abord la ligne



Armand L'Espérance, seul au monde !

7019 de Manic puis 7026 de la Baie James, lesquelles se rejoignent au poste Saguenay, pour ensuite devenir la ligne 7018, c'est elle qui arrive à Pont-Rouge au poste Jacques-Cartier et prend différentes routes pour des sous-postes de distribution.

Surtout n'y touchez pas !!!

Nombreux services à un seul endroit

- **Orthopédie**
(Vente et location)
- **Médecine douce**
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**
- **Orthésiste sur demande**
(prothèses, orthèses, semelles moulées)
- **Comptoir photo,
deux guichets libre-services**
- **Boutique cadeaux**
- **Livraison gratuite**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service de photocopies et de
de télécopies (fax)**
- **Guichet automatique
Desjardins**
- **Accès direct à une clinique
médicale, physiothérapie et optométrie**

UNIPRIX
Lefebvre
337-2238
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

Restaurant *Le Nocturne*

*Spécialités : Mets chinois
& Pizza*



Vos hôtes :
**Denis &
Gaétane Lirette**

LIVRAISON du JEUDI au DIMANCHE de 17h à 20h

434, Saint-Cyrille, Saint-Raymond G3L 1T7
Tél.: (418) 337-2824



À l'avant-garde de la mode

*Où la différence
est remarquée*

*Service personnalisé
et courtois*

*Qualité prix
remarquable*

*Depuis 19 ans
au service
de la femme*

Certificat-cadeau disponible



Centre-ville Saint-Raymond
337-6776

Quelques sports d'hiver au lac

Le nombre de plus en plus croissant des résidants à l'année au lac nous amène à nous structurer pour proposer des activités hivernales. Un comité hiver a vu le jour cette année et s'est penché sur les activités intéressantes que nous pourrions proposer. Ce groupe de bénévoles en est à ses prémices et attend avec impatience vos idées et votre présence lors de ses prochaines rencontres.

L'idée de la création de ce comité est éclairée par le fait que depuis de nombreuses années certains d'entre vous aménagent eux-mêmes une petite portion du lac soit en patinoire, soit en piste de ski de fond ou en piste de motoneige. La jonction de ces interventions a permis cette année, par exemple, de proposer une piste de ski de fond et une piste de marche à pied sur tout le pourtour

intérieur du lac. Une petite subvention de 1000 \$ obtenue de la ville par l'intervention de votre bureau de direction a permis la réalisation et la pose de balises qui identifiaient les sentiers pédestres ou de ski.

Nous sollicitons à cet égard les motoneigistes pour qu'ils n'empruntent pas ces couloirs. Le travail des bénévoles n'en sera que soulagé !

Il a été aussi proposé par de ce comité qu'une patinoire de taille raisonnable et accessible à nous tous puisse être aménagée. Les bénévoles équipés

d'engins mécanisés adéquats tenteront probablement l'expérience l'hiver prochain. Reste à définir l'endroit, idéalement à l'abri des forts vents.

Le comité se compose de : Vincent Caron, Denis Cayer, Daniel Dion, Jean-Guy Dumas, Claude Godin, Alex Leclercq, Christian Ouellet, Simon Papillon, Bernard Perron, Benoit Proulx, Jacques Proulx, Serge Thibault.

Vous constaterez aussi à la lecture des activités 2006-2007 que des sorties à

Claude Godin et de Roland Dion, l'accès au lac est à nouveau possible. Au nom des résidants du lac nous les en remercions. Il a fallu défricher ce nouveau sentier à l'aide de sécateurs, haches, scies mécaniques, tracteurs et bras pour ouvrir cette nouvelle route du côté sud du lac. Plus tard, un engin de plus gros calibre a dû intervenir pour ôter les souches. Son intervention a été rendue possible grâce à la contribution financière de l'A.P.L.S.I, du Club de motoneige et du Manoir du lac Sept-Iles.

Les bénévoles réunis autour de cette corvée étaient : Vincent Caron, Denis Cayer, Claude Godin, Jean-Claude Gingras, Marcel Beaupré, Yvon Alain, René Paquet, Hugues Tremblay.

Nous souhaitons, par la même occasion, remercier l'ensemble des propriétaires qui nous permettent le passage sur leur terrain, ce qui permet à tous les adeptes de la motoneige de rejoindre le sentier 23 à 1 kilomètre du centre de ski, lequel nous conduit partout au Québec.



À la corvée d'ouverture.

pied, en ski de fond ou en raquettes sont d'ores et déjà programmées.

Pour rejoindre le comité hiver, veuillez déposer vos noms dès cet été au club nautique.

La motoneige

L'automne dernier, on nous bloquait la sortie habituelle du sentier de motoneige du lac à hauteur de la rue Jean-Joseph. Heureusement nous avons trouvé une solution alternative qui devrait enfin régler pour bien longtemps cette situation. Grâce à l'accord obtenu auprès des responsables de la chapelle puis de

À propos des bénévoles

Nous remercions les nombreuses et nombreux bénévoles qui ont participé à la corvée d'ouverture du club le 13 mai dernier. L'affluence fut remarquable et l'efficacité redoutable ! En quelques heures, le club avait retrouvé ses airs de printemps. L'ambiance y était comme à l'habitude bon enfant. Toutes et tous se sont retrouvés autour d'un rapide repas offert par l'association. Rejoignez-nous la prochaine fois, vous aurez du plaisir !

*Vous avez décidé de changer
vos prothèses dentaires!*

Bravo!

**Pour des prothèses personnalisées,
à votre image...**

- ✓ Choix de dents ultra-blanches
- ✓ Technique de prise d'empreintes sans le haut-le-cœur
- ✓ Essai de vos futures prothèses avant la finalisation
- ✓ Matériaux de haute qualité employés pour des résultats sans surprises et à votre satisfaction



Benoit Pagé

DENTUROLOGISTE

*20 ans au service
des gens de Saint-Raymond
et des environs*

337-4901



PUB ET AUBERGE

St-Alexis

**OUVERT 7 JOURS/7
de 8 h à 3 h a.m.**

aubergestalexis.com

251, Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1R1
Tél. : (418) 337-2547 • Fax : (418) 337-2846

Douceurs de Marquyse

SAVON AU LAIT DE CHÈVRE FRAIS

Produits naturels pour le corps - Fabrication sur place
Boutique produits du terroir - Artisanat local

HORAIRE: merc. 9h30 à 17h - jeudi et vend. 9h30 à 19h - sam. 10h à 16h
Du 15 juillet au 3 sept. OUVERT le dimanche de 10h à 16h



**** Nouvelle adresse ****

**212, rue St-Joseph
ST-RAYMOND**



*Soins esthétiques
et corporels*

pour elle et lui



pevonia
BOTANICA

**LA CITÉ
DU CORPS**
♀ CENTRE SANTÉ ♀

Services :

- Massothérapie
- Exfoliation
- Enveloppement
- Balmothérapie
- Pressothérapie
- Épilation laser
- Pédicure
- Manucure
- Facial
- Micro dermabrasion
- Épilation : cire - électrolyse
- Traitement de cellulite

465, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • (418) 337-4373 • www.citeducorps.com

EN QUELQUES MOTS

L'Alouette fait peau neuve

Vous aurez pu le constater, votre revue a trouvé un nouveau visage cette année. Cette présentation différente résulte d'une volonté commune de Vincent Caron et de Denis Cayer. Ces derniers ont travaillé activement avec Colette Hamel et son équipe des Impressions Borgia pour imaginer cette maquette réactualisée.

Nous espérons que cette formule vous séduira. Nous tenons, par la même occasion, à remercier une fois de plus André Martin qui, par le passé, a assumé avec brio cette lourde responsabilité qu'est la mise en page de l'Alouette.

À PROPOS DU RECYCLAGE

Quelques règles

- évitez les objets qui sont fabriqués à partir de plusieurs matières
- rincez vos contenants en utilisant le minimum d'eau
- retirez les bouchons et les couvercles

Papier :

- journaux et circulaires
- papiers à lettres et enveloppes
- livres et revues
- bottins téléphoniques

Carton :

- boîtes de céréales et autres
- boîtes d'œufs, boîtes d'expédition
- carton de lait, de jus et sacs bruns

Verre :

- bouteilles, pots et contenants de boisson ou de nourriture

Métal :

- boîtes de conserve
- cannettes métalliques
- assiettes et autres contenants
- couvercles et bouchons

Plastique :

- bouteille d'eau, de jus et de boisson gazeuse
- contenants de plastique identifié par les chiffres 1, 2 et 3
- sacs de plastique (épicerie, publi-sac, magasin)

QUAND S'AVENTURER EN HIVER SUR LE LAC ?

- 3 pouces ou moins (7 cm) ne pas s'aventurer
- 4 pouces (10 centimètres) permet la marche, la pêche sur la glace, le patin et le ski de fond
- 5 pouces (12 cm) motoneige et VTT
- 8 à 12 pouces (20-30 cm) véhicule auto, camion léger
- 15 pouces (38 cm) camion de poids moyen
- 48 pouces (120 cm) camion chargé de bois.

LE LAC A « CALÉ »

En ce printemps 2006, le lac était complètement « calé » le 29 avril, le critère étant que le lac soit libre de glace au point de pouvoir en effectuer le tour en embarcation.

NOUVEL AUVENT

Le club nautique est maintenant doté d'un nouvel auvent. Ses couleurs s'harmonisent à merveille avec les celles des rénovations extérieures. C'est un pas de plus vers le renouveau de la bâtisse. Espérons juste qu'il ne fera cet été que nous protéger du soleil et non de la pluie. Pour l'A.P.L.S.I, il s'agit d'un investissement de près 5000.00 \$





CENTRE VILLE

SAINT-RAYMOND

PLUS DE 50 COMMERCES ET SERVICES
L'achat local, on a tout à y gagner



Manoir du Lac Sept-Iles



Menu Découverte **17⁹⁵ \$**
(4 services)

Table d'hôte *à partir de*
(5 services) **28⁹⁵ \$**

Panier-Pique-nique-Ponton **11⁹⁵ \$**
(sur commande)

Traiteur du Lac
(petites et grandes occasions)

3679, ch. lac Sept-Îles

337-8893

www.manoirdulacseptiles.com

PÉTANQUE

Le dimanche 20 août, à compter de 14 h au club nautique, après-midi pétanque. Ouvert à tous, experts ou non, doués ou pas, tous sont bienvenus. Ambiance détendue autour d'un rafraîchissement estival, comme en Provence ! Amenez vos boules, inscriptions au club dès aujourd'hui au 337-3232.

SOUPER DES MEMBRES

Le souper des membres aura lieu le samedi 22 juillet, les cartes seront en vente au club et au Manoir. L'association ayant souhaité cette année accorder un rabais à ses membres, la carte sera vendue 30.00 \$ pour les membres et 35.00 \$ pour leurs invités.

TOUR DU LAC À LA MARCHÉ

Débutez l'entraînement dès aujourd'hui pour être fin prêts à faire le tour du lac à la marche, le dimanche 27 août prochain. Le départ se fera du club vers 8 h 30, l'arrivée est prévue vers 11 h 00 au club. Un brunch copieux vous y sera servi (7.00 \$ par personne). Inscription dès aujourd'hui au club 337-3232.

APRÈS LA PARADE DE BATEAUX... LE PARTY

Une soirée musicale vous sera offerte par l'association le samedi 1er juillet après la parade à bateaux. En effet, vu le vif succès remporté par la petite soirée improvisée l'an dernier, le bureau a décidé de faire appel à la Vicky Labarre, chanteuse, accompagnée de son guitariste. Danseuses et danseurs, à vos postes !

DEPUIS 36 ANS

Presque tous les jours par beau temps, vous apercevrez un petit voilier aux couleurs rouges et blanches. Ça fait trente six ans que Rachel-D Mc Kinnon conduit son Alpha Glastron. Devinez son âge ?

LOCATION DU CLUB

Il reste quelques dates disponibles pour la location du club nautique, n'hésitez pas à prendre contact avec Claude Plamondon au 337-3276 pour plus de renseignements.

GARDIEN DU CLUB

Cette année, le Manoir du lac Sept-Îles a souhaité embaucher un jeune du lac pour assurer le poste de gardien, il s'agit de Philippe Lessard, fils de François Lessard et de Carole Lapointe. Il sera à certaines occasions assisté de son frère Guillaume. Vous pourrez constater qu'ils sont charmants et très polis.

BIÈRE EN FÛT

Pour accentuer la touche estivale, la bière en fût vous est maintenant proposée au club nautique. Dans votre intérêt et pour nous permettre de pratiquer des prix imbattables, nous avons négocié pour vous, auprès des micro brasseries, des tarifs intéressants. Bonne dégustation !

POULETS RÔTIS

Nouveauté cette année, à compter du 24 juin, vous pourrez, les fins de semaine, vous procurer un poulet rôti tout chaud, accompagné de pommes de terre. Le tout sera disponible directement au club. Pour commander ou pour vous assurer des heures d'ouverture, téléphonez au manoir 337-8893.

SOUVENIR, PAS SI VIEUX

Dans le texte d'Yvon Alain à propos du lac au Chien, on remarque sur l'une des photos qu'Armand L'Espérance tient une gazette entre les mains. Saviez-vous que sur une initiative d'Yvette D.Alain, la distribution du journal du quotidien Le Soleil fut assurée au lac dans les années 1986-87. Les camelots Bernier et Savary se déplaçaient en chaloupe poussée par un petit moteur de quai en quai. L'histoire ne dit pas comment M. L'Espérance fut livré de son journal à l'époque.

UN MALHEUREUX CONSTAT

La réserve faunique et forestière Duchesnay a réalisé une coupe de bois au nord-est du lac. Le spectacle d'après chantier n'est vraiment beau à voir. Les accès au chantier ont été fermés de

manière grossière. Amas entremêlés de terre, de bois et de roches font désormais office de barrières naturelles ! Une belle leçon d'écologie !

LES CONTAINERS ET LE DÉPOTOIR

Certains individus ont la fâcheuse tendance à confondre containers et dépotoir et ceci au grand désespoir de ceux qui n'ont d'autre choix que de déposer leurs ordures ménagères dans les containers. En effet certaines habitations ne bénéficient pas de la collecte des vidanges à leur porte. Faut-il rappeler une fois de plus que ces réceptacles ne sont pas destinés à recevoir les rebus de travaux ou de rénovations.

Pire encore, il est inadmissible de trouver des objets encombrants tels que matelas ou autre monstres. Contrevenants, nous aurons un œil sur vous !

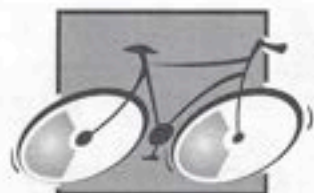
COURSE À VÉLO

Le dimanche 28 mai dernier par un soleil radieux, avait lieu au lac « la Grand Prix de Saint-Raymond », une prestigieuse course cycliste qui rassemblait près de 300 coureurs. Cette compétition est une épreuve de sélection pour la composition de l'équipe du Québec dans les équipes



senior homme, junior homme et junior femme en vue des championnats canadiens sur route.

Une épreuve qui devrait être reconduite l'an prochain. Nous détiendrons cette fois-là plus de précisions sur la course.



l'entrepôt du vélo
www.entrepotduvelo.com

- Vente
- Réparation
- Location

SPÉCIALITÉS

chasse
et **pêche**



Grand choix de
feux
D'ARTIFICES

QUINCA-TOUT INC.

205, Saint-Joseph • Centre-Ville Saint-Raymond
337-7311

Internet Vidéo Déry

Accès résidentiel et affaires

- Sans contrat
 - Sans limite de temps et de téléchargement
- Là où la technologie le permet.

Sois libre !



Hébergement
Vente et réparation
d'ordinateurs

(418) 337-2413



Un CASSE-CROÛTE
AGRANDI et RÉNOVÉ
et une TERRASSE
PLUS GRANDE
pour profiter de l'été

PIANO-BAR les samedis (soir)
et les dimanches (midi)

Restaurant-Bar

La Croquée



(418) 337-7850

Service de
TRAITEUR
&
LIVRAISON
7 jours / 7
de 11h à 23h



La Croquée ... Votre restaurant ! 171, Saint-Jacques, Saint-Raymond

Ils nous ont quittés



Martel, Sœur Yvette, des Sœurs de la Charité de St-Louis, à Pont-Rouge, native de l'Ancienne-Lorette, fille de feu Joseph Michel Martel. Décédée le 21 juin 2005 à l'âge de 76 ans. (B)



Provencher, André, époux de feu dame Marguerite Savary, décédé le 15 janvier 2006 à l'âge de 89 ans. Pour en savoir plus sur M. Provencher, voir L'Alouette 1995. (E)



Piché, François, époux de dame Fernande Papillon, décédé le 17 août 2005 à l'âge de 70 ans. Il était le frère de Madeleine Piché de l'île Géniois. François a été trésorier de l'APLSI et résidant permanent au lac. Il venait de vendre sa propriété il y a une couple d'années. (D)



Tremblay, David, fils de M. Gilles Tremblay et de dame Rita Lacroix, décédé accidentellement le 28 janvier 2006 à l'âge de 26 ans. (A)



Lehouillier, Joseph, frère des Écoles Chrétiennes (Frère Donald), il a enseigné à Saint-Raymond. Fils de Marnert Lehouillier et natif de Saint-Anges (Beauce), il est décédé le 21 août 2005 à l'âge de 80 ans et 2 mois. (B)



Matte, Sœur Gertrude, des sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont Rouge, décédée le 28 avril 2006 à l'âge de 92 ans. Native de Saint-Alban, elle était la fille de feu Joseph Matte et de feu dame Arsélie Rompré. (B)



Lefavre, Georges, époux de dame Hélène Trépanier, décédé le 9 octobre 2005, à l'âge de 62 ans. (B)



Turgeon, Marie Alice, épouse de feu Henri Cayer, décédée le 20 mai 2006 à l'âge de 88 ans. Elle demeurait autrefois au Lac. Elle était la mère de notre président. (B)

Aux familles touchées par ces décès, L'Alouette offre ses condoléances.

(...) = secteur

Description des secteurs :

A Lac des Aulnaies

B Du pont du lac des Aulnaies au pont de la décharge

C Du pont de la décharge au pont du lac au Chien

D Du pont du lac au Chien au pont du lac des Aulnaies

E Les îles



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS

Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE

du lundi au vendredi

service à l'auto

www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-3030

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
 - Vélo de montagne
 - Camping / pêche
 - Sport de raquette
 - Jeux d'extérieur
 - Produits pour piscine et accessoires
- et plus*

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989

St-Raymond
Jabagie
Josee

Pour un bon
rafraîchissement



**Plusieurs services
à un seul endroit !**

Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



loto-québec
Centre de validation

TIMBRES-POSTES

CHOIX DE REVUES

Unique à Saint-Raymond

RÉSERVATION ET

COMMANDES PERSONELLES

Dépôt nettoyeur

Visitez notre
salle de montre

SEARS

Service
de
livraison



Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 337-6761

provigo



*vous offre de
nombreux avantages*

Plus grande superficie...plus d'espace...plus de produits...plus de variétés.

Toujours avec le même service attentionné !



OUVERT

7 jours/7 de 8h à 21h

260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

337-2278

QU'EST DEVENUE LA PLAGE D'AUTREFOIS ?



L'ENVIRONNEMENT



- Aqueducs et égouts
- Fosses septiques
- Champs d'épuration
- Travaux de pelle hydraulique



Excavation de bâtiments
de tous genres : résidentiel,
commercial, industriel et démolition

EXCAVATION GÉNÉRALE

Vente & transport : Terre - Sable - Gravier

Louis Cayer et
Richard Déry,
estimateurs

! Contactez-nous !
pour une évaluation !

NOTRE ADRESSE

74, Ave St-Jacques, Saint-Raymond G3L 3X8

Licence RBQ : 3069-7888-20

TÉLÉPHONE

418.337.7956

TÉLÉCOPIEUR

418.337.8338

SITE WEB

www.paxexcavation.com

COURRIEL

pax@paxexcavation.com

LOCATION ÉCONOMIQUE

M.Paquet inc.

Location - Vente
Réparation d'outillage
Sciage de béton (sans poussière)



POUR VOS PARTYS :
ballons, tables,
chaises, toilettes
chimiques, etc.

À votre service depuis 10 ans !

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-8101

Fiset
&
Marcotte inc.



Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
(418) 329-2850

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20



ÉCONAUD inc.

BOIS DE CHAUFFAGE

- BOIS de QUALITÉ selon vos besoins
- BOIS pour camping

NOUVEAU

CÈDRE OU MÉLÈZE

idéal pour

FABRICATION de PATIO

2x4, 2x6 ou

sur mesure

Visitez notre site : www.econaud.ca

Sylvain Naud

337-8717

245, route du Moulin, Saint-Léonard G0A 4A0

DOSSIER : L'ENVIRONNEMENT

L'eau au XXI ème siècle : l'affaire de tous.

« Nous buvons 90 % de nos maladies ». Dans une grande partie du monde, cette affirmation du chercheur Louis Pasteur demeure malheureusement d'actualité. 1,2 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable et 2 milliards ne disposent pas de système d'assainissement. En ce début de 21 ième siècle, la première des urgences est donc sanitaire et la qualité de l'eau est au cœur des enjeux futurs.

L'eau est un bien rare et fragile. L'immensité des océans, des lacs, des fleuves et le renouvellement éternel du cycle de l'eau ne doivent pas faire illusion : certes, on ne consomme pas l'eau comme le pétrole puisque que celle-ci, après usage, repart dans les nappes souterraines ou l'atmosphère. Mais cette perturbation du cycle de l'eau, on la soustrait aux autres êtres vivants et on en dégrade, parfois irrémédiablement, la qualité. Quand on pense que l'eau des nappes phréatiques situées très

profondément sous nos habitations du lac Sept-Iles a pu mettre des centaines d'années pour y parvenir !

Si, ces dernières années, nous avons fait au lac d'importants progrès en matière de respect de l'environnement, il ne faut pas sous-estimer les efforts qui restent à accomplir pour réduire plus encore les pollutions de toutes sortes et restaurer notre plan d'eau, ses affluents et ses réserves souterraines.

Face à ces défis, l'éducation, la sensibilisation de tous, jeunes et moins jeunes, la diffusion de nouvelles pratiques par le biais de notre association sont indispensables. La gestion de notre lac est l'affaire de tous par l'usage intelligent que nous pouvons en faire dans notre quotidien. La sauvegarde de ce bien commun, condition pour une durabilité de notre merveilleuse qualité vie, demande la participation de tous aux décisions. Et rien ne se fera sans la solidarité que nous



développons à celles et à ceux qui n'ont pas ce minimum vital. Et puis, se baigner dans de l'eau propre chaque jour, est-ce trop demander ?

Voltaire n'était-il déjà pas un précurseur ? Il disait : « C'est une triste chose de savoir que la nature crie, mais que le genre humain n'écoute pas. »

Je suis persuadé que cette petite réflexion de la protection de notre lac sous quelques facettes dans les pages à venir aidera chacun à assumer cette responsabilité de citoyen du monde !



Carl Beaupré CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : (418) 337-6497
Cell. : (418) 657-9380**



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
*une entreprise privée
pour un meilleur service*

337-2705

*Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel*

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9



106, Saint-Jacques,
Saint-Raymond G3L 3Y2

337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique
pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre,
« pin », bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  Husqvarna
Scie mécanique et débroussailleuse



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE
et COURTOIS**
- **SUIVI de votre DOSSIER
un SEUL NOM...**

Sani St-Basile (1998) inc.

NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 3002, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

329-2775

Télec. : 329-3562

*Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée !
Bonne saison estivale à tous !*

La vie en eau douce

(V.C.) L'intérêt dont les écologistes témoignent pour les milieux aquatiques d'eau douce frise, selon certains l'obsession. Mais un peu d'expérience de première main permet d'en comprendre la raison si l'on sait qu'un lac comme le notre regorge de vie visible et microscopique.

Mais cette vie indispensable à l'équilibre biologique de notre plan d'eau se retrouve en première ligne de fragilisation, voire de destruction, quand la pollution provoque des changements écologiques.

Soyons conscients que rien ne peut survivre dans l'eau pure, car toutes formes de vie aquatique ont besoin d'éléments nutritifs minéraux de base. Dans le jargon scientifique on dira que des conditions « eutrophiques » doivent être réunies, c'est-à-dire que l'eau doit être enrichie par des éléments nutritifs dont les plantes et le phytoplancton ont besoin pour se développer. Dans notre cas, au lac Sept-Iles, ce sont les jardins et les terres fertiles qui l'entourent qui contribuent à la vie végétale et animale. Par un procédé de lessivage par la pluie des terres environnantes, les oligo-éléments se retrouvent dans le lac et provoquent, notamment au printemps, une explosion des populations de vie microscopique. Ce boom de la productivité biologique génère de grandes quantités de nourriture pour les animaux et provoque un apport régulier en déchets organiques qui forment un limon fertile dans le fond du lac.

C'EST L'EUTROPHISATION

Sous ce thème d'eutrophisation se cache l'un des plus sérieux problèmes des lacs en général. Ce phénomène, cependant tout à fait naturel, traduit le vieillissement du plan d'eau. On a néanmoins constaté, depuis quelques années, que les activités humaines ont considérablement accéléré l'évolution des lacs, les faisant vieillir de

plusieurs milliers d'années en l'espace d'un quart de siècle. Normalement, l'évolution d'un lac débute par une phase dite d'oligotrophie (peu de nourriture). Progressivement les affluents et ruissellements apportent minéraux, matériaux organiques issus des êtres vivants. La masse vivante du milieu s'accroît sensiblement, le recyclage en matières minérales des déchets organiques exigeant de plus en plus d'oxygène, celui-ci se raréfie tandis que se modifie graduellement la nature de l'eau et la composition en espèces animales et végétales. Ce déséquilibre naturel entre la synthèse de matière vivante et la biodégradation par les organismes décomposeurs est considérablement amplifié par l'homme. En effet, les nombreux déchets domestiques mal gérés et entraînés par les eaux de pluie conduisent à un enrichissement excessif du milieu sur lequel ils agissent comme de véritables engrais.

C'EST LA PROLIFÉRATION

Il en résulte alors une prolifération des végétaux et notamment des algues dans les eaux superficielles. Les composés incriminés principalement dans nos régions du Québec sont les nitrates et surtout les phosphates, qui, naturellement, ne sont présents qu'en faible proportion dans nos eaux, agissant alors comme des facteurs limitants sur le développement des végétaux. Amenés en quantités considérables sous forme de détergents, ces composés perdent leur rôle régulateur et conduisent à une « explosion » de la production végétale. Les eaux superficielles, où pullulent les algues planctoniques, sont rapidement sursaturées en oxygène, alors qu'à l'inverse les eaux profondes, surchargées en éléments organiques venus de la

surface, se caractérisent par un déficit en ce même gaz. A long terme, si ce déficit s'amplifie, les espèces impliquées dans la biodégradation font place à des espèces capables de vivre sans oxygène, tandis que se développent des processus de fermentation et leur cortège de nuisances (ex : odeurs).

ET LA DISPARITION DES ZONES HUMIDES

De manière naturelle, avec le temps et sur de longues périodes, les eaux peu profondes sont envahies par la végétation. Cette forme lente et furtive de succession écologique aboutit à la création des zones humides où la végétation couvre le sol détrempé. Le sol des zones humides est profond et riche, car les restes de plantes s'accumulent souvent plus vite qu'ils ne se décomposent.

Au lac Sept-Iles par exemple, les zones humides ne couvrent qu'une faible fraction de la surface, mais leur importance biologique est hors de proportion avec leur étendue. Elles jouent un rôle de système naturel de filtrage des eaux, de barrières anti-érosion, d'habitats et de lieux d'hivernage pour une multitude d'espèces animales. Toutefois, par l'affluence d'engrais, ces zones encore préservées peuvent disparaître rapidement.





RÉG : 2327-6050-41

François Noreau **Réjean Noreau**
 (418) 337-6842 (418) 337-4419

Télécopieur : (418) 337-8789
 605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**
commercial et résidentiel 
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation** de fosse septique et champ d'épuration
- **Installateur autorisé** 

Toute votre vie, vous êtes appelés à prendre des décisions d'ordre juridique, économique et sociale très importantes. Afin d'obtenir des conseils adéquats, la prudence vous suggère de consulter un notaire.

Avant tout, il faut bien se renseigner!



Nathalie Renaud
notaire



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES inc.

196-1, avenue Saint-Michel
 Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6

Tél.: 337-2222 Fax : 337-2271



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains
 Creusage de puits de surface
 Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
 Bran de scie, sable, cendre

Nous vous assurons un service rapide et courtois par des gens du comté à un prix compétitif

Michel Faucher
et Ghislaine Denis, propriétaires

873-2201
 ou sans frais : 1 800 463-4895

851, route 365, Neuville
 G0A 2R0

Les nouvelles technologies en matière d'installation septique.

Les professionnels travaillent sans relâche aux nouvelles technologies adaptées à notre temps, à toutes les situations et aussi à la géographie de nos jardins. Récemment la revue « La maison du 21^{ème} siècle » réalisait et publiait une étude comparative de trois nouvelles technologies de traitement autonome. En voici un résumé.

L'étude en question a été menée durant 52 semaines dans des conditions « très représentatives de la vraie vie » simulant notamment des conditions extrêmes comme des pannes d'électricité et de pointes de débit. Trois nouvelles technologies de traitement autonome ont réussi l'épreuve exigée par le Ministère pour les systèmes « de traitement secondaire avancé » pour résidences isolées en date du 1^{er} janvier 2006.

Notons que toutes les nouvelles technologies utilisent aussi une fosse septique classique pour décanter les matières solides. Par contre, lorsque les conditions de sol sont favorables, elles occupent jusqu'à trois fois moins de terrain qu'un champ d'épuration classique. Elles peuvent rejeter les eaux épurées dans un champ de polissage spécialement aménagé et, après désinfection, même vers un cours d'eau en mouvement (une analyse doit toutefois être pratiquée chaque année).

BIONEST TECHNOLOGIES

Le « bioréacteur » Bionest fut le premier à compléter avec succès le suivi de performance imposé par le Bureau de Normalisation du Québec (BNC) mandaté pour les tests. Il utilise deux fosses septiques modifiées. La première est dotée d'un pré filtre retenant les solides et d'une conduite de recirculation. Une partie de l'eau traitée dans la deuxième fosse est ramenée à la première vers une mini pompe afin d'augmenter l'épuration. La deuxième fosse contient une grande quantité de pellicule de plastique. Ce média sert de support sur lequel s'implante une culture microbienne qui décompose les polluants dans des conditions d'oxygénation alternantes (aéré, non aéré).

Les boues biologiques produites ne peuvent se déposer dans la première des deux fosses du bioréacteur, car il est alimenté en permanence de fines bulles d'air préchauffé provenant de la maison. Ces boues se déposeront plutôt dans le second compartiment où se poursuit l'épuration dans des conditions faiblement oxygénées. Les eaux usées prennent de quatre à cinq jours pour traverser les deux

fosses. Les boues, grandement réduites en volume et en toxicité, sont mesurées chaque année et vidangées au besoin.

Forces : Installation simple, système invisible car complètement enfoui. Support plastique n'ayant jamais à être remplacé.

Limites : requiert une oxygénation constante donc une alimentation électrique permanente. Production de petites quantités de boues à valoriser

Prix avant taxes : à partir de 6 500 \$

BIOFILTRE ECOFLO

Le Biofiltre Ecoflo est sur le marché depuis 1995 et compte près de 30 000 installations en Amérique du Nord et en Europe. Il est fabriqué par Premier Tech Environnement, principal producteur québécois de tourbe de mousse de sphaigne. Faite de résidus de plantes plus ou moins décomposées s'accumulant dans les tourbières, cette mousse retient jusqu'à 25 fois son volume en eau. Ce système est certifié comme traitement secondaire avancé ou tertiaire avec UV.

Cette technologie utilise la tourbe de sphaigne dans un réservoir de fibre de verre. Les eaux usées pré-traitées par la fosse septique se déversent à l'entrée du module de biofiltration dans une grille à basculement alterné qui les distribue uniformément sur le lit filtrant. D'une épaisseur de 80 centimètres, la tourbe de sphaigne est un matériau fibreux stable et très poreux qui filtre et retient l'effluent qui y percole. Ceci favorise la biodégradation au contact avec les micro-organismes qui sont oxygénés passivement par des ouvertures pratiquées dans le caisson.

Les eaux s'écoulent dans le sol sous le caisson qui, en général, est sans fond. La superficie de la zone d'infiltration dépend du nombre de chambre à coucher de la résidence et de la perméabilité du sol. La profondeur de l'installation dépend aussi de la nature du sol ainsi que du niveau des eaux souterraines.

Forces : Fonctionne par gravité, sans consommation d'électricité. Invisible lorsqu'un enfouissement total est possible. Tourbe garantie 10 ans.

Limites : Exploite les tourbières, le caisson dépassera le niveau du sol et fera une butte visible si l'installation nécessite une station de pompage. La sphaigne doit être taillée annuellement, 1500 \$ d'entretien au 10 ans dans certains cas.

Prix avant taxes : à partir de 6 500 \$

LE ROSEAU ÉPURATEUR

C'est la nouvelle technologie la plus performante. Les filtres plantés ont été développés en Allemagne dans les années 1940. Le Roseau épurateur est d'ailleurs une entreprise québécoise fondée par un Allemand. Cette biotechnologie reproduisant les mécanismes naturels de dépollution a été adaptée au climat de nos régions. Plus d'une centaine de ces marais artificiels desservent présentement des résidences isolées chez nous.

Le marais est un bassin rendu étanche par une membrane élastomère nécessaire, car les racines des roseaux peuvent percer l'argile. De plus, la membrane emprisonne à jamais les métaux lourds et autres impuretés dont le phosphore. Le bassin est ensuite rempli d'un substrat de terre filtrant les particules et dans lequel des phragmites sont plantés. Des fibres naturelles permettent de développer quelque 100 000 espèces de bactéries qui digéreront les polluants organiques comme dans notre estomac. Elles sont doublement oxygénées : d'abord par une pompe installée dans la maison, puis par l'apport naturel d'air fourni à longueur d'année par la tige des roseaux. L'air se rend jusqu'à leurs racines creuses au niveau desquelles s'effectue l'épuration des eaux.

Forces : aucun rejet dans la nature l'hiver, car l'eau s'évapore. Après trois ans, la pompe devient désuète, car les racines ont atteint leur maturité. Résistance des roseaux au gel et à la sécheresse, très économique à long terme, durée de vie indéterminée, aucun entretien, à part un léger désherbage les deux premières années et le faucardage automnal des tiges. Membrane garantie à vie.

Limites : système visible, épandage de chaux dolomitique deux fois par an. Coût initial plus élevé : plus de 12 000 \$.

Pour plus d'informations :

www.bionest.ca

www.premiertech.com/ecoflo

www.roseau-epurateur.com

Source : La Maison du 21^{ème} siècle, numéro du printemps 2006.

- BIZOU
- COMPTOIR SEARS
- CORDONNERIE BJ
- DOLLARAMA
- CENTRE VISION
- LIBRAIRIE ÉTOILE FILANTE
- TABAGIE JOSÉE
- RESTAURANT LE PARADIS
- SAAN
- ULTRAMAR
- VIDÉO ALOUETTE
- ZABÉ JEANS
- STUDIO MODE
- SAQ
- STUDIO 333
COIFFURE ET ESTHÉTIQUE
- MÉTRO



PLACE

CÔTE JOYEUSE

333, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND
(418) 337-4143

HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER

Industriel
Commercial
Récréatif



- Fabrication
- Ventes / Estimation
- Ingénierie / Dessins
- Gérance de projets

1190 Chemin Industriel, Saint-Nicolas, Québec, G7A 1B1
Tél: (418) 831-2245 Fax: (418) 831-6302
Courriel: honco@honco.ca Site: www.honco.ca

800-831-4529-20

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits

REDKEN
The Professional

DOLLARAMA

1\$

**333, Place Côte Joyeuse
SAINT-RAYMOND**

PLUS D'ESPACE...

**PLUS DE CHOIX
DE MARCHANDISE**

Quelques conseils pour vos installations sanitaires

- Faire inspecter la fosse septique chaque année et la faire vider tous les deux ans ou plus, si nécessaire,

- ne pas permettre aux eaux de surface de rejoindre les eaux d'égouts, car ceci aura pour effet de surcharger toute la chaîne de traitement;

- ne jamais raccorder la pompe des eaux pluviales de votre sous-sol sur le système septique

- ne pas gaspiller d'eau, réparez immédiatement toute fuite et utilisez des dispositifs pour économiser l'eau prévue au fonctionnement des cabinets d'aisances et douches;

- ne pas jeter de produits inflammables ou toxiques à l'égout. Les serviettes de papier, chiffon, papier journal, cigarettes, marc de café, coquilles d'œuf, serviettes sanitaires, cheveux et graisses de cuisson compliquent sensiblement l'entretien et augmente la fréquence des vidanges de la fosse septique;

- ne pas utiliser de broyeur à déchets sous les évier, car ce dispositif augmente les matières solides et par conséquent accroît la fréquence des vidanges de la fosse;

- n'utilisez aucun additif qui, soi-disant, augmente la performance de votre fosse septique. Ces produits peuvent causer de sérieux dommages aux conduits d'égout et à l'élément épurateur;

- afin d'éviter tout dommage sérieux, ne



jamais laisser de la machinerie lourde au-dessus du champ d'épuration;

-enfin, ne jamais pénétrer dans la fosse septique vide. Les gaz présents à l'intérieur de cette dernière peuvent être nocifs pour la santé et peuvent même entraîner la mort.

ÉCONOMIE D'EAU

Il est préférable de privilégier les toilettes à 6 litres par chasse, au lieu de 13 à 20 litres, et de minimiser les coups d'eau, par exemple d'une baignoire qui peut contenir 200 litres et d'un robinet qui fuit.

L'ENGORGEMENT

Si vous laissez les boues

s'accumuler à la hauteur du tuyau de sortie, elles risquent de se déverser dans la chambre suivante puis dans le réseau d'épandage qui peut vite s'engorger de boues. Si le tuyau est complètement bouché, les eaux usées ne peuvent plus être lessivées dans le sol du champ d'épuration et monteront à la surface du sol. Pire encore, elles seront refoulées dans la maison. Une installation septique engorgée est seulement dangereuse pour l'environnement et la santé de votre famille et, elle coûte très cher à réparer.

STOP À LA JAVEL

L'usage abusif d'eau de javel et autres produits chimiques peut empoisonner les organismes qui décomposent les matières organiques. Préférez le peroxyde d'hydrogène, un agent de blanchiment biodégradable, vendu dans les magasins d'aliments naturels.





**P. GINGRAS
& FILS**
337-2923

Prop. : Sylvain Beaupré

- Réparation de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge
- Attache-remorque

103, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4

LISE BÉDARD
PROPRIÉTAIRE

TÉL. : 337-2724

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE et VENTE DE PIÈCES

155, AV. DU JARDINIER
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE

PUITS ARTÉSIENS

Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBO : 1815-9596-05

410, Principale, Grondines
268-8464



Pour le Jardinage :

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre pour le jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes



Venez nous voir dans nos
nouveaux locaux...
plus de 10 000 pi² en quincaillerie
pour mieux vous servir!

Pour tous vos Projets :

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico



et plus encore...

- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

Quincaillerie



Quincaillerie Jean Denis Ltée

268, Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond
www.homehardware.ca

337-2777

On aime
rendre service.

Livraison à domicile

La guerre des décibels

Envahissant, nuisible, le bruit ?



(V.C.) Aujourd'hui, le bruit est ressenti comme ennemi public numéro un au hit-parade des pollutions. Tendez l'oreille, le « son » des villes est un mélange de ronronnements de moteurs, de systèmes électriques, de cliquetis de mécaniques, de paroles d'hommes, de musiques... Une houle de bruit qui finit par se fondre en un seul bourdonnement.

Le silence nous est à ce point étrange que notre premier geste le matin est souvent d'ouvrir la radio. La journée sonore commence. Les citadins descendent dans les rues où vrombissent les moteurs étouffés des voitures puis ceux nettement plus affirmés des autobus. Ils entendent la sirène qui avertit de la fermeture des



portes du métro et, au bureau, se battent avec la sonnerie du téléphone, le crépitemment des imprimantes. Le midi, la brasserie remplie de braillements présentera son plat du jour dans une vaisselle raisonnante sous les couverts. Ainsi va-t-on son chemin quotidien dans les grandes villes, parfois même un casque audio sur la tête...

Mais sans crier gare, le bruit est pourtant devenu une nuisance. Les premières normes d'isolations phoniques apparaissent dans les années 70. Elles introduisent des règles contre l'intensité des bruits qui depuis n'ont cessé de se renforcer. L'intensité est la variable la plus facilement identifiable. On peut lutter contre elle. Cela a été fait dans certains métiers particulièrement exposés. Les choses se gâtent quand on sort du domaine professionnel pour entrer dans celui de la vie quotidienne. Les remèdes y sont moins évidents et les conséquences sur la santé peuvent tourner au cauchemar : stress et palpitations cardiaques, troubles gastro-intestinaux...

Toutes les lois du monde ne pourront

jamais définir l'idée que les gens se font sur le bruit. Surtout quand ceux-ci sont les voisins ! Car parfois, se battre contre le bruit, c'est aussi se battre contre les autres, et c'est, disons-le, une bien piètre façon d'améliorer la sociabilité et la citoyenneté. Car on sait que le bruit n'est pas qu'intensité ou alors, cela veut dire qu'une goutte d'eau (12 décibels) fait plus de bruit qu'un train (115 décibels), puisqu'on ne peut dormir à proximité de l'une alors qu'on peut s'assoupir dans l'autre ! Faisons donc en sorte que le bruit ne soit pas qu'un prétexte pour ouvrir un conflit dont les raisons peuvent être ailleurs.

Au lac Sept-Iles, la prise de conscience est tout autre qu'en ville, car ces atteintes deviennent spécifiques à la nature, une zone à priori de tranquillité. L'impact du bruit est en effet ressenti ici de manière plus forte dans cet espace où l'on vient rechercher l'éloignement, la quiétude et le ressourcement.

Si l'on fait abstraction de ses impacts sur la faune, le bruit n'est pas une nuisance écologique, c'est une nuisance humaine et symbolique, très fortement ressentie par les individus. C'est précisément parce que leur environnement ordinaire est de plus en plus bruyant que les gens sont venus s'installer au lac, recherchant un environnement différent qui soit une protection contre ce bruit qui les a agressés en permanence dans leur vie quotidienne. C'est pour cela que l'intrusion d'engins bruyants est ressentie ici comme une agression intolérable, parce qu'ils représentent ce qu'on a cherché précisément à fuir.

Certes, il faut faire une différence qui n'est pas seulement de degré, mais aussi de nature, entre le fait d'utiliser normalement sa motoneige, son bateau, sa motomarine, son hydravion comme moyen de détente et de plaisir, et le fait de les utiliser de manière exclusive d'un moyen mécanisé.

Voici quelques recommandations :

L'hiver, les motoneigistes

- Les motoneigistes doivent respecter une distance raisonnable d'éloignement de la rive et de ses habitations.
- Ils doivent respecter les heures tolérables de la journée pour pratiquer

leur sport et éviter de circuler la nuit.

- Ils doivent aussi respecter les zones balisées des pistes de ski de fond et de marche à pied qui sont régulièrement entretenues par des bénévoles pour notre plaisir à tous.

L'été,

- Les propriétaires de bateaux puissants doivent savoir qu'ils ne nous impressionnent nullement, mais plutôt qu'il nous dérangeant en « omettant » d'étouffer par l'eau, le bruit de leur échappement !
- Les motomarines, doivent elles aussi respecter la quiétude des utilisateurs de bateau de plaisance.
- Elles doivent bien entendu longer ou aborder les rives à une vitesse acceptable.
- Les quelques propriétaires de moto de route très bruyantes du lac doivent savoir que le bruit qu'émettent leurs engins résonne de manière abasourdissante dans nos écouteilles ! Nul besoin d'avoir un GPS le matin pour suivre leur évolution sur le chemin tour du lac !
- Les propriétaires d'hydravion doivent quant à eux respecter les heures convenues avec l'A.P.L.S.I. pour procéder aux décollages et amerrissages. N'oublions pas à ce propos qu'au nom du confort personnel, quand une activité a une justification économique reconnue telle qu'Aviation Batiscan, il va de soi qu'on ne peut véritablement la mettre sur la même échelle de la côté nuisance !

La pollution sonore peut bien évidemment provenir d'ailleurs que du plan d'eau. Les soirées parfois arrosées autour d'un barbecue sont souvent le théâtre de débordements musicaux. Les locations au club nautique, si elles ne sont pas correctement encadrées, elles aussi peuvent être dérangeantes

35 Db (décibels) : calme

60 Db : bruit courant

65 Db : bruyant mais supportable

85 Db : pénible à entendre

100 Db : difficilement supportable

+ de 120 DB : seuil de douleur

Bateau à moteur : 60 Db

Harley Davidson : 70 Db

Nos activit



ÉS en images ...



RÉPARATIONS ET VENTE

- HÉLICES
- PIEDS MOTEURS
- ANCRES GALVANISÉES
- SOUDURE DE TOUS GENRES



Tél. : (418) 832-7999

Fax. : (418) 832-8443

Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h
12 h 30 à 16 h

FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.

820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
Direction : autoroute de la Beauce # 73, sortie 128Tél. :
(418) 337-7015Sans frais :
1 866 337-7015Télécopieur :
(418) 337-8540

GÉNOIS & Associés

arpenteurs-géomètres

Société d'Architecture Géométrique

Elizabeth GÉNOIS, a.g.

André GÉNOIS, a.g.

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3Y2

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services :



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
Saint-Raymond, Québec G3L 3M7

Tél. : (418) 337-2084



*Ma source de confort...
et d'inspiration!*

MEUBLES

Giguère

Meubles et électroménagers
Matelas
Boutique cadeaux

4

ÉTAGES

entièrement réaménagés présentant
un nouveau concept personnalisé

Depuis 1944 à votre service.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722

Les canards.... Et la dermatite du baigneur !

(V.C.) Depuis quelques années, les riverains du lac constatent une prolifération de canards dans certains secteurs. Après vérification, il apparaît que cette surpopulation de palmipèdes est consécutive à l'apport de nourriture. Que ce soit pour la beauté de leur plumage ou pire, pour en faire des conserves le temps de l'automne venu, une telle pratique peut être lourde de conséquence.

En effet, il est bon de savoir que les fientes de ces oiseaux contaminent les lacs et font apparaître la dermatite du baigneur. Lorsque contractée par un nageur, cette dermatite provoque quasiment instantanément une féroce démangeaison qu'on ne peut guérir qu'au moyen de l'application d'un onguent antibiotique.

Cette mise en garde n'est pas anodine puisqu'un premier cas de dermatite du baigneur a été constaté l'automne dernier au lac !

Faudra-t-il attendre une multiplication de l'infection pour réagir ? faudra-t-il exiger de la Ville, à l'instar de Lac Beauport qu'elle se dote d'un règlement municipal allant à l'encontre des personnes qui alimentent les volatiles ? Nous croyons plutôt au bon jugement de nos résidents et à leur précieuse collaboration pour régler cette situation qui pourrait vite devenir alarmante. Rappelons aussi que ces canards sont des animaux sauvages et qu'ils n'ont nul besoin de l'homme pour se nourrir, particulièrement à cette époque de l'année où la nature offre profusion de victuailles.

Est-il utile de mettre en garde les chasseurs à l'affût de leur balcon que cette pratique est strictement interdite en milieu urbain par le Ministère de la faune et que les contrevenants risquent de fortes amendes.

Pour plus d'informations, une brochure est à votre disposition au club nautique.

L'EAU DE NOS LACS MENACÉE PAR LES EMBARCATIONS ?

Si vous passez vos vacances au bord d'un lac, vous vous inquiétez peut-être de la pollution causée par les bateaux à moteur. Vous avez raison, au Québec, 75 % de ces embarcations et toutes les motomarines sont munies d'un moteur à deux temps, invention précambrienne ayant pour particularité de rejeter dans nos plans d'eau 25 % à 33 % de l'essence qu'elle consomme. Les produits d'échappement qui ne se décomposent pas s'attaquent à toutes les formes de vie aquatique. Les moteurs à essence sont d'ailleurs interdits sur les petits lacs !



Un hors-bord à deux temps produit 225 fois plus d'oxyde de carbone et 1000 fois plus d'hydrocarbures cancérigènes et d'oxyde nitreux qu'une voiture moderne. Aux États-Unis, les moteurs à deux temps consomment moins de 1 % de tout le pétrole, mais sont responsables de 27 % de la pollution ! Nous avons ici aussi matière à réfléchir sur notre comportement !

LES MOULES ZÉBRÉES

Les moules zébrées nous viennent de la mer Caspienne. Elles auraient été

accidentellement introduites dans les Grands-Lacs par un navire européen en 1986. Dès leur arrivée, elles se sont lancées à la découverte de leur nouvel environnement. Trois ans plus tard, elles avaient déjà envahi le Saint-Laurent jusqu'à hauteur de Montmagny. Elle ont rapidement fait naître une véritable psychose ! S'ajoute à la peur de l'inconnu le fait que les moules zébrées ne rencontrent pas ou peu de prédateurs dans leur nouveau milieu et sont libres de se multiplier à un rythme fulgurant.

Par chance, notre lac n'est pas suffisamment acide pour permettre une prolifération du mollusque.

Des études ont démontré que les stations de lavage ne peuvent nullement être un remède ! En effet, depuis qu'il est connu que les bateaux sont des véhicules efficaces pour le transport des moules zébrées, une nouvelle calamité s'est abattue sur nos lacs : les stations de lavage. Ces stations, il faut le dire, sont non seulement inefficaces, mais tout à fait inutiles, car il est impossible de déloger des moules zébrées transportées à l'état larvaires, à moins de submerger entièrement les

bateaux dans des bacs d'eau javellisée pendant plusieurs heures et de stériliser les conduites d'eau de refroidissement des moteurs, une tâche impossible à réaliser et qui, au mieux, ne ferait que retarder l'échéance. Il faut dire non aux stations de lavage ! Il faut dénoncer les municipalités, les marchands d'illusions qui profitent de l'occasion pour se donner du crédit et bonne conscience tout en extorquant de l'argent sous fausses représentations.

Un service **solide**
et **coulé** dans le
BÉTON



mini-mix

SAINT-BASILE INC

Guy Germain, propriétaire

329-2619

Plus de
20 ans
à votre
service

LA FROMAGERIE
Alexis de
PORTNEUF
FINE CHEESE MAKERS

- Service conseil pour vos dégustations
- Pain frais cuit sur place
- Lunch champêtre
- Panier-cadeau
- Epicerie fine
- Le plus grand choix de fromages de la région
- Vin

Toujours les meilleurs prix de la région

LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7
337-4287 (Horaire : poste 300)
71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
www.alexisdeportneuf.com



CINÉMA
ET CLUB VIDÉO
ALOUETTE

*De tout pour
agrémenter vos soirées...*

Entre amis! Cinéma Alouette

- 2 salles climatisées
- Les plus récents films à l'affiche
- **Programmation** publiée dans les chroniques cinéma du Journal de Québec, Le Soleil, Le Nouveau Martinet (journal local) et sur Internet(www.cinemaclock.com)

Des prix beaucoup plus avantageux qu'à Québec: que ce soit sur le prix d'un billet pour enfant à l'adulte, Tout le monde y gagne au CINÉMA ALOUETTE et de plus, une catégorie privilégiée: étudiant (13-19 ans) venez comparer!

Chez soi ! Club vidéo Alouette
... maintenant 2 clubs vidéo pour mieux vous servir

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-2465
333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond • 337-3456 (à côté de Sears et Saan)

- SPÉCIAUX du LUNDI au JEUDI : nouveautés à 5,22\$ +tx.
- Films réguliers et nouveautés sélectionnées : location 7 jours
- VHS, DVD
- Jeux (Sélection de PS2, X-BOX) seulement 1.74\$ +tx. (pour 7 jours)
- 2/1 après 21h (non valide sur réservation) vendredi et samedi
- 2/1 après 20h du dimanche au jeudi

Pour un bon moment cinématographique... je choisis le **CINÉMA ET CLUB VIDÉO ALOUETTE.**

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-2465

Mon lac et la main de l'homme ...

(V.C.) Quel bonheur de se retrouver au bout de notre quai pour y dévorer un livre par un bel après-midi ensoleillé, pour y admirer le coucher de soleil ou la brume du matin, pour y observer la truite qui nous présente son plus beau saut ou encore pour y admirer les merveilleuses couleurs d'automne. Pourtant, sans même en avoir conscience, c'est bien à ce moment-là que nous nous trouvons à l'endroit le plus stratégique du lac : la rive ! Car c'est de là que se produisent 90 % des échanges biologiques !

La chaîne alimentaire débute en effet dans les eaux du littoral, soit dans les eaux peu profondes du lac, car c'est là que le soleil réchauffe le plus la couche d'eau et que la lumière pénètre jusqu'au fond, conditions de développement idéales des plantes

aquatiques indigènes. Ces dernières produiront de la matière organique nécessaire

aux millions de micro-organismes qui deviendront eux-mêmes nourriture des larves d'insectes. On y trouve également multitude d'êtres vivants comme la grenouille, les écrevisses ...

UNE MAIN DESTRUCTRICE ...

Première des nuisances, la main de l'homme qui a trop souvent tendance à vouloir faire le ménage en arrachant les plantes, en remblayant le bord de l'eau et en tentant de construire un quai qui ne soit pas adapté à la situation. Il faut aussi savoir que la végétation sur la rive a son importance fondamentale. En détruisant

les arbres, les arbustes, les buissons, nous privons le sol de ces racines puissantes qui ont pour mission de retenir le sol et donc d'éviter l'érosion.

REDÉCOUVRONS LE RYTHME DE LA NATURE !

Remisez votre tondeuse !

Pensez-y ! vous n'avez rien à faire. Mère Nature prend soin de tout. Le choix des plants, quand planter et même où ! Mais

fleurs sauvages qui fera l'envie de vos voisins.

Les arbustes arrivent

Puis les arbustes font leur apparition. Comme ça, gratuitement, sans effort ! Et c'est mère Nature qui verra à ce que les espèces qui prennent naturellement racine soient bien adaptées au terrain. Peu à peu, vous allez voir les rives de votre lac se régénérer d'elles-mêmes et retrouver leur aspect naturel. Et les

oiseaux, les insectes et la petite faune riveraine ne tarderont pas à manifester leur présence.

Au tour des arbres

Les premières pousses d'arbres apparaissent en même temps que les arbustes. Mais les arbres, on l'aura deviné, mettent

plus longtemps à parvenir à maturité. Il faut s'armer de patience.

Et c'est ainsi que, tout naturellement, si vous lui faites confiance, mère Nature met son expérience à votre service pour rebâtir la couverture végétale des rives et redonner à votre lac ses moyens de défense contre toutes formes d'agression.

La renaturalisation des rives appelle un profond changement d'attitude. Pas facile d'abandonner sa pelouse ! pourtant il y va de la survie de nos lacs. Céder 10 mètres de plus à notre lac, d'un coup sec, un dur virage à prendre ! Alors, allons-y mètre par mètre, c'est le moins que nous puissions faire pour notre lac !



mère Nature est exigeante. Avant de se mettre au travail, elle exige que vous remisiez votre tondeuse et que vous vous engagiez formellement à ne plus jamais tondre la pelouse de votre rive sur une profondeur de 10 mètres.

La « renaturalisation »

Au moment où vous cessez de couper votre pelouse, mère Nature se met au travail. Elle commence d'abord à préparer le futur tapis forestier en accélérant la croissance des plantes herbacées qui n'ont pas leur pareil pour stopper rapidement l'érosion. En peu de temps, vous verrez votre pelouse se transformer et devenir une magnifique prairie de

Centre Dentaire
Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.
 chirurgienne-dentiste
 (418) 337-7693

Clinique de denturologie
Yvon Paquet, d.d.
 denturologiste
 (418) 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire
 267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3

FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
 Saint-Raymond, Québec
 G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
 Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan

Tél. : (418) 337-8078
 Rés. : (418) 337-4009



Germain
 SAINT-RAYMOND
 CHEVROLET

OUVERT
 LES
 SAMEDIS



Germain
 SAINT-MARC
 PONTIAC BUICK GMC

560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
 Tél. : (418) 337-2226 • Sans frais : 1 866 700-2226
 www.germainautomobiles.gmcanada.com

225, boul. Dussault, Saint-Marc-des-Carières
 Tél. : (418) 268-3513 • Québec : (418) 285-0970
 www.germainpontiac.com

SUBWAY
 mangez frais.

- Plus GRAND
- Plus ACCESSIBLE



Venez découvrir notre **NOUVELLE TERRASSE**

181 rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

337.3666

VIE DE L'ASSOCIATION

Recrutement 2005

Le nombre de membres en 2005 a diminué à 369 soit 5 de moins qu'en 2004. On constate que 32 nouveaux membres se sont joints à nous et que 27 membres de 2004 n'ont pas pris leur carte en 2005 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 196 résidents sont maintenant permanents, soit 8 de plus que l'an dernier. De ce nombre, 152 sont membres de

l'APLSI soit 77,5 %. Les permanents représentent maintenant plus de 40 % des résidences au lac. On compte finalement 29 membres associés qui sont locataires. De ce nombre, 6 sont locataires de la Plage Beausoleil. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 322 membres soit plus de 87 % du total des membres. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres. La provenance des membres a peu changé en 2005.



N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez téléphoner à Jacques A. Bilodeau au 337-6979 ou nous rejoindre par écrit à l'adresse suivante:

APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Iles,
Saint-Raymond, QC, G3L 2S3

Membres du bureau de direction 2005-2006

EXÉCUTIF		DIRECTEURS ET DIRECTRICES	
Denis Cayer	Président	Walter Adams	Nancy Paquet
Jacques-A. Bilodeau	1 ^{er} vice-président	Alain Bardenet	Marcel Paré
Pierre Gauvin	2 ^e vice-président	Ginette Charette	Jacques Proulx
Claude Plamondon	Trésorier	Lucie Coulombe	Alain Thériault
Michel Fleury	Secrétaire	Florent Laberge	Jean-Pierre Thiffault



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667
Ligne Québec : 888-437-4667

Visitez notre site internet :
www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET
DANIEL FISET - NICOLAS FISET

25 *à votre service!*



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS
BATEAUX • PONTONS

VÉHICULES

- GARANTIS
- INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont **GARANTIS**
pour 6 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS!
337-4667



RE/MAX®

RE/MAX CAPITALE
courtier immobilier agréé
franchisé indépendant et autonome

ANDRÉE OUELLET

agent immobilier agréé

Tél : 627-3120

Rés : 337-2107

www.remax-quebec.com



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



MUNDIAL
RESTO • BAR • CAFÉ

- Table d'hôte du jeudi au samedi •
- Menu du jour en semaine (midi) •
- Terrasse •
- Bières (Micro-brasserie- importée) •
- Café du monde •
- Pizza fine, sandwiches, fajitas, pâtes, etc. •
- Steak frite •

376, Saint-Joseph, SAINT-RAYMOND (418) 337-4343

Le Bureau de direction 2004-2005



De gauche à droite 1ère rangée :JP. Thiffault P. Gauvin, M. Fleury, M. Paré, L. Coulombe, G. Charette, D. Cayer, W. Adams, A. Thériault, F. Laberge 2e rangée : J. Proulx, C. Plamondon, A. Bardenet, J. Bilodeau

Les comités

INFORMATION RECRUTEMENT	ENVIRONNEMENT ENSEMENCEMENT	SÉCURITÉ ET HYDRAVIONS	ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATION
Information Vincent Caron Jacques-A. Bilodeau Michel Fleury Denis Cayer André Martin	Environnement Florent Laberge	Hydravions Denis Cayer	Gérance du Club Claude Plamondon Denis Cayer
Recrutement Jacques-A. Bilodeau	Ensemencement Florent Laberge Jacques-A. Bilodeau	Sécurité nautique Pierre Gauvin Denis Cayer	Rénovation et entretien Pierre Gauvin Michel Fleury Denis Cayer Jean-Pierre Thiffault
Mardis dansants	LOISIRS, ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES		
Bibliothèque Jacques-A. Bilodeau Jacqueline Côté Marcelle Châteauvert	Méga-journée Walter Adams	Soupers Ginette Charette	Activités hivernales Jacques Proulx Michel Fleury
Rachel Mckinnon Michèle Tremblay Lacoursière Louise Leclerc	Coditionnement physique Patricia Laferrière	Vendredis 5 à 7 Ginette Charette Jacques Proulx	Descente à bateaux Lucie Coulombe Alain Bardenet Marcel Paré Michel Fleury

Curves®

centre de conditionnement pour femmes

Ne laissez pas la
chaleur de l'été
vous décourager...
Venez faire

30 MINUTES
D'ENTRAÎNEMENT

dans un centre

CLIMATISÉ



Quand vous êtes
membre **CHEZ-NOUS**,
vous êtes membre
PARTOUT.
INFORMEZ-VOUS !

337-1717

168, rue Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin

Location de cassettes vidéo

CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

337-6598



St-Raymond
Service

Service d'appareils électroménagers
et de réfrigération de toutes marques
ACHAT & VENTE

337-6192

Raymond Jobin
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B5

LES HABITATIONS

La différence ...

G. JUNEAU INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTIONS NEUVES OU RÉNOVATIONS

*Main
Constructeur*

GÉRARD JUNEAU

5723, Chemin du Lac-Sept-Îles
St-Raymond

Tél. : (418) 337-2798

www.habitationsgjeuneau.com

R.B.Q. : 1625-8469-23

**Nous vous
garantissons
la qualité**

***Vous avez des projets ...
nous pouvons les réaliser pour vous.***

**À VENDRE JUMELÉ NEUF
DONNACONA**

724, rue Marcotte

REZ-DE-CHAUSSÉE : 1 chambre, cuisine,
salon, salle de bain

SOUS-SOL : Entrée extérieure, 1/2 aménagé,
salon, salle de jeux et salle de bain avec
3 futures plomberies, faux-plancher

EXTÉRIEUR : Canexel construction supérieure

La descente à bateaux du lac Sept-Iles : nouvelles règles de fonctionnement

Le bureau de direction de l'APLSI a adopté de nouvelles règles de fonctionnement pour la mise à l'eau des embarcations appartenant à ses membres et à leurs invités à partir de ses installations.

À cause d'ententes contractuelles liées à la propriété du Club nautique, la descente à bateaux est un privilège réservé aux membres de l'APLSI qui veulent mettre à l'eau leur embarcation motorisée. Votre association se doit donc d'en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que seuls les membres et leurs invités puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique. Ce contrôle minimise ainsi le risque de voir circuler sur le lac des embarcations étrangères indésirables parce que bruyantes ou dont le comportement du conducteur est peu respectueux des règles de sécurité et de l'environnement.

Depuis quelques années, plusieurs observations et inquiétudes ont été rapportées aux membres de votre bureau de direction. En effet, nous avons constaté entre autres que certains utilisent leur carte de membre pour permettre l'accès au lac à des bateaux dont ils ne sont pas propriétaires. Cette situation a fait en sorte qu'un nombre sans cesse croissant d'embarcations circulent sur le lac et que nous sommes privés de revenus découlant de la mise à l'eau de ces bateaux. De plus, le contrôle des mises à l'eau devenait de plus en plus difficile, car plusieurs clés du cadenas étaient en circulation.

Votre association est soucieuse de la qualité de vie des riverains et de la protection de l'environnement sous toutes

ses formes. Des actions concrètes étaient nécessaires étant donné que les résultats d'analyse des prélèvements faits au cours de la dernière saison laisse présager une dégradation importante de la qualité de l'eau du lac et révèlent la présence de certaines plantes envahissantes transportées par des embarcations provenant de l'extérieur.

Notre souci de préserver la qualité de vie des riverains, la qualité de l'eau et le

à l'eau. Cela démontre bien l'importance accordée à la qualité de l'eau :

c'est donc un enjeu majeur pour notre génération et celles qui nous suivront.

Le nouveau règlement adopté par votre bureau de direction est donc en lien avec les constats et inquiétudes des membres. Nous pensons de plus que son



nombre d'embarcations sur notre lac est partagé par bon nombre d'associations de propriétaires de certains lacs de la région, comme par exemple le lac Beauport, le lac Sergent et le lac St-Joseph, où on a resserré, au cours des dernières années, les mesures de contrôle pour les mises à l'eau des embarcations. Certains d'entre eux envisagent aussi de rendre obligatoire le lavage des embarcations avant leur mise

application facilitera le travail de nos gardiens. Le règlement est affiché au Club et vous pouvez déjà en faire lecture dans les lignes qui suivent. Nous vous invitons à en prendre connaissance et vous remercions à l'avance pour votre collaboration à l'amélioration de notre qualité de vie à tous!

Bon été!



625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond



Tél. : (418) 337-6777
Télé. : (418) 337-2090
Accès total : 990-0124

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



• Résidentielle
• Commerciale
• Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan
Tél. : (418) 337-8611
Télé. : (418) 337-4565
159, du Sentier Saint-Raymond
G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.
R.B.Q. 8004-1114-18



VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476

*Joyeuse saison estivale !
Profitez du bon temps et soyez
prudents dans vos déplacements.*



**Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.**
Saint-Raymond

*Merci de nous
faire confiance
depuis plus
de 30 ans!*

Descente à bateaux

Un nouveau règlement

Préambule :

La descente à bateaux est un privilège réservé aux membres en règle de l'APLSI et à leurs invités. L'APLSI doit assurer un contrôle adéquat afin que seuls les membres et leurs invités puissent avoir accès au lac Sept-Îles via les installations du Club nautique.

Règlements :

1.- L'utilisation de la rampe de mise à l'eau est gratuite pour un membre de l'APLSI. Chaque embarcation d'un membre de l'APLSI doit être identifiée à l'aide d'une vignette apposée par le préposé à la descente à bateaux. Pour obtenir sa vignette, le membre en règle de l'APLSI doit présenter le certificat d'immatriculation de son embarcation ainsi que sa carte de membre.

2.- Le coût pour chaque mise à l'eau de l'embarcation d'un invité est fixé à 50.00\$. Le membre devra être présent lors de la mise à l'eau de l'embarcation de son invité. Le membre se porte garant de la bonne conduite de ce dernier.

3.- Le locataire d'un chalet pour une courte période sera considéré comme un invité d'un membre. Lorsqu'il utilisera la descente à bateaux du Club nautique, il devra être accompagné du propriétaire membre et déboursier 50.00\$

4.- Un locataire saisonnier pourra devenir membre associé de l'APLSI et profiter des privilèges réservés aux membres notamment l'utilisation de la rampe de mise à l'eau gratuitement. Sur présentation d'une preuve de résidence, de sa carte de membre associé et du certificat d'immatriculation de son embarcation, une vignette sera apposée sur son embarcation.

5.- Un propriétaire résidant au lac Sept-Îles et non membre de l'APLSI paiera 50.00\$ pour chaque utilisation de la descente à bateaux.

6.- Les heures d'ouverture de la rampe de mise à l'eau seront publicisées dans le Mini Alouette, L'Alouette et sur des panneaux mis en évidence sur le site du Club nautique.

7.- En dehors des heures d'ouverture officielles du Club nautique, la rampe de mise à l'eau pourra être disponible sur rendez-vous. Dans ce cas, un montant de 10.00\$ sera exigé par l'APLSI.

8.- La collaboration de Cloutier Sport, Dion Moto et Performance Voyer est exigée pour identifier les embarcations des membres qui ne sont pas présents lors de la mise à l'eau. Une note préparée par l'APLSI sera remise au propriétaire absent lui indiquant comment se procurer la vignette d'identification de son embarcation. Une clé sera remise au responsable de chaque entreprise en échange de la liste de leurs clients respectifs qui utilisent la rampe de mise à l'eau.

9.- Le préposé à la descente à bateaux peut refuser l'accès à la descente à bateau à toute embarcation qui paraît parasitée par la moule zébrée ou tout autre espèce pouvant contaminer le lac.

10.- Le préposé du Club nautique autorisé sera la seule personne qui pourra donner accès à la descente à bateaux avec sa clé.

11.- La descente à bateau ou toute autre installation sur la propriété du Club Nautique de l'APLSI ne peut être utilisée pour la baignade de même que pour le départ ou l'arrivée de skieurs ou de chambres à air ou tout autre équipement du genre.

12.-Motomarines

a) - Seul un membre en règle de l'APLSI peut utiliser la descente à bateaux pour mettre à l'eau une motomarine qui lui appartient. Sur présentation du certificat d'immatriculation de l'embarcation, une vignette autocollante d'identification sera apposée par le préposé à la rampe de mise à l'eau.

b) - Aucun invité ne peut utiliser la descente à bateaux pour la mise à l'eau d'une motomarine, d'une embarcation turbopropulsée ou de type hydrofoil.

À LOUER

Lac Sept-Îles, Île Ouellet

Terrain de 325 pi sur le lac,
face au coucher de soleil.
1 chambre, cuisine, salon,
salle de bain.

DESCHAMBAULT (bord du fleuve)

Terrain sans voisin, maison pour
location temporaire, habitable à
l'année. La vraie tranquillité.

VOIR «NOS CHALETS» SUR LE SITE :

www.habitationsgjuneau.com

Pour information, Rosanne

(418) 337-2798



Concept Beauté
Marie-Jo

• Coiffure *homme, femme, enfant*
• Esthétique • Électrolyse



Josée Lapointe
propriétaire
Esthéticienne
Électrolyste



Rachel Paré
Esthéticienne
Électrolyste



Jacinthe Voyer
Coiffeuse



Valérie Cloutier
Coiffeuse



Nathalie Cloutier
Coiffeuse

HORAIRE

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 9 h à 20 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h 30
Samedi : 8 h à 12 h

DÉPOSITAIRE des produits :

- L'Oréal professionnel
- Joico
- Clayton Shagal
- Estherderm

L'avenir de la beauté commence ici.

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-6364



BIÈRE • VIN • LOTO

Le spécialiste des

FRUITS & LÉGUMES



Produits Maison



OUVERT

7 JOURS / 7 SOIRS

DE 7 H À 21 H

734, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-RAYMOND

337-7936

À vos cannes à pêche

Encore une fois en 2006, pour la seizième année consécutive, l'APLSI a procédé à l'ensemencement de très belles truites arc-en-ciel afin de satisfaire les nombreux pêcheurs qui s'amusent à peu de frais sur notre magnifique lac. Grâce aux dons recueillis, l'APLSI a acheté et mis à l'eau 2000 truites le 9 mai 2006. Celles-ci ont de 10 à 13 pouces et sont très vigoureuses. Pour améliorer la qualité de la pêche, l'APLSI a fait appel à un nouveau fournisseur de notre comté,

Pisciculture de la Jacques-Cartier Inc, de Cap Santé, qui nous a fourni des truites élevées en bassins extérieurs, habituées à se nourrir d'insectes naturels. Ces truites devraient être beaucoup plus actives que par le passé et donc leur prise devrait être facilitée. Bonne pêche à tous et n'oubliez pas de contribuer au fonds d'ensemencement pour assurer la continuité du programme d'ensemencement.



LES ACTIVITÉS DU CLUB

LE CLUB NAUTIQUE (337-3232)

La satisfaction générale des membres en 2005 a conduit le bureau de direction à poursuivre la nouvelle pratique de confier en 2006 le gardiennage et toutes les

tâches qui entourent l'opération du Club nautique à une compagnie privée dirigée par Vincent Caron du Manoir du lac Sept-Îles. C'est Claude Plamondon, qui assume, au sein du Bureau de direction, la responsabilité de la gérance du Club et

de la supervision du contrat. N'hésitez pas à lui faire part de vos commentaires et suggestions. **Le numéro du gardien du Club nautique aux heures d'ouvertures est le 337-3232**

Fins de semaine du printemps	Samedi 13 et dimanche 14 mai	10 h 00 à 17 h 00
	Samedi 20, dimanche 21, lundi 22 mai	10 h 00 à 17 h 00
	Samedi 27 et dimanche 28 mai	10 h 00 à 17 h 00
	Samedi 3 et dimanche 4 juin	10 h 00 à 17 h 00
	Samedi 10 et dimanche 11 juin	10 h 00 à 17 h 00
	Samedi 17 et dimanche 18 juin	10 h 00 à 17 h 00
Du 23 juin au 16 juillet	Samedis, dimanches et jours fériés	10 h 00 à 20 h 30
	Du lundi au vendredi	12 h 00 à 20 h 30
Du 17 juillet au 30 juillet	Samedis et dimanches	10 h 00 à 20 h 30
	Du lundi au vendredi	10 h 00 à 20 h 30
Du 31 juillet au 13 août	Samedis et dimanches	10 h 00 à 20 h 30
	Du lundi au vendredi	12 h 00 à 20 h 30
Du 14 août au 10 septembre	Samedis et dimanches et 4 septembre	10 h 00 à 17 h 00
	Du lundi au vendredi	FERMÉ



GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc.

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-2221

Prop. : Gervais Moisan

Tél. (rés.) : **337-4479**

- ✓ **Alignement**
- ✓ **Mécanique générale**
- ✓ **Injection électronique**
- ✓ **Freins**
- ✓ **Direction**
- ✓ **Suspension**
- ✓ **Silencieux**
- ✓ **Climatisation**
- ✓ **Pneus toutes marques**
- ✓ **Antirouille**
- ✓ **Véhicules de courtoisie**

Mécaniciens d'expérience

Équipement spécialisé

L'endroit du bon service

AUTOPRO
MÉCANIQUE

IRVING

MEGA
PNEU

• Antenne parabolique

• Cellulaire **PRIX COMPÉTITIF**

La télévision satellite de radiodiffusion directe (SRD)

Bell ExpressVu

TELUS
mobilité

STAR CHOICE
Voyez plus loin

✓ **TOSHIBA**
✓ **PANASONIC**

LA SOURCE
PAR CIRCUIT CLOS

La clef de sol

Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **337-7807**



BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY
AVOCATS

- Troubles de voisinage
- Achat et vente de maisons
- Vices cachés
- Divorce, séparation et médiation
- Droits des affaires
- Testament et succession

Québec :
6580, 1^{er} avenue
Charlesbourg (Québec)
Téléphone : (418) 622-6699

Portneuf :
499, boul. Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
Téléphone : (418) 268-6667

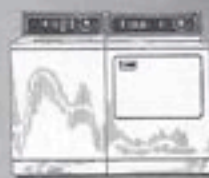
Sans frais : 1-866-768-6667

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS
USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
337-4946 bureau



LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2006

Votre Association vous offre, pour la saison 2006, une gamme d'activités qui sauront, nous l'espérons, répondre à vos besoins. Le calendrier des activités est reproduit à la dernière page de ce numéro. Conservez-le pour pouvoir vous inscrire à temps à vos activités préférées.

LES SESSIONS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, LE MARDI 6 JUIN

L'an dernier, plusieurs membres féminines, soucieuses d'améliorer leur condition physique, ont pris l'initiative de se réunir trois fois la semaine au Club nautique pour pratiquer des exercices de conditionnement à l'aide d'une cassette vidéo et de ballons d'exercice. Au fur et à mesure que l'été progressait, le joyeux groupe est devenu de plus en plus populaire de sorte que, à la fin de l'été, elles étaient régulièrement une vingtaine à se mettre en forme dans une atmosphère de détente.

Joignez-vous au groupe cette année et venez vous mettre en forme, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, de 9 h 00 à 10 h 00 au Club nautique À COMPTER DU 6 JUIN. Hormis votre volonté de vous maintenir en forme et votre bonne humeur, il ne vous en coûtera presque rien, soit l'achat de votre propre ballon. Cette activité sera tenue seulement si le nombre de participants est suffisant.

Pour plus d'information, contactez Patricia Laferrière (337-3764)

LES MARDIS DANSANTS, LE MARDI 27 JUIN

Les populaires cours de danse country des mardis dansants se poursuivent cette année avec Nadia Royer (418-285-0914). Venez vous délier les jambes hebdomadairement en apprenant des nouveaux pas de danse en ligne ou en perfectionnant ceux déjà connus dans une atmosphère chaleureuse et détendue créée par notre animatrice et par la joyeuse bande qui l'entoure. Comme exercice, c'est bon et entraînant. Même les adolescents peuvent se joindre aux adultes pour s'amuser. Agréables et chaleureuses, ces soirées font le bonheur de plusieurs personnes. Venez vous amuser avec nous, À COMPTER DU 27 JUIN, TOUS LES MARDIS À 19 H 00. Coût de l'inscription : 30\$ pour les membres de l'APLSI et 50\$ pour les non-membres, pour la saison.

LES VENDREDIS « 5 À 7 », LE SAMEDI 24 JUIN (UN SAMEDI EXCEPTIONNELLEMENT)

L'an dernier, cette activité nouvelle a permis à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents « mets sur planche » offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. La réputation des « 5 à 7 » n'est donc plus à faire, nous en organiserons donc un plus grand nombre cet été et ce, dès 17 H 00 le SAMEDI 24 JUIN. Comme toujours, la fête se continue toujours en soirée. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente.

LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ, LE DIMANCHE 25 JUIN

Par Jacqueline Côté

DATE: LE DIMANCHE, 25 JUIN AU CLUB NAUTIQUE
HEURE: 13 h à 16 h

Venez acheter des livres usagés pour un prix dérisoire de 0.50 \$ à 5 \$. Il y aura aussi des Alouette des années antérieures pour les collectionneurs intéressés. Venez bouquiner, rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nouveautés de 2006 qui seront disponibles cet été et profitez-en pour vous inscrire à la bibliothèque. Merci aux donateurs de livres de l'an dernier.

LA BIBLIOTHÈQUE, LE DIMANCHE 25 JUIN

Par Jacqueline Côté

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI un choix très intéressant de volumes : BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui apportent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture.

Où: À la chapelle du Lac Sept-Îles
Inscription: Lors de la foire du livre et en tout temps aux heures d'ouverture,
Coûts: 3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte
Horaires: Tous les samedis de 10 h à 12 h à compter du 25 juin (exceptionnellement un dimanche) jusqu'au 2 septembre 2006

LA MÉGA-JOURNÉE D'OUVERTURE DU SAMEDI 1 JUILLET (2 JUILLET EN CAS DE PLUIE)

Cette journée spéciale qui marque le début de la période estivale vous offre plein d'activités intéressantes. Il y aura marché aux puces, bar sur la terrasse, parade de bateaux et festivités après parade. En cas de mauvais temps, les activités de la Méga-journée seront reportées au dimanche 2 juillet.

LE MARCHÉ AUX PUCES AU CLUB NAUTIQUE

Le début de l'été est souvent l'occasion de faire du ménage et de se débarrasser de ce qui ne sert plus. Ces objets qui vous encombreront peuvent être utiles à d'autres. Nous vous offrons

Accommodation Marie-Claude inc.

SERTARD //

OUVERT
DÈS 6 h 00
sur SEMAINE
et 7 h 00 la
FIN DE SEMAINE

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

DUO CAFÉ/MUFFIN
frais 1,69\$ + tx

BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF

Location DVD
2.61\$ +tx.

EXCLUSIF

DROIT D'ACCÈS pour la ZEC BATISCAN NEILSON

Accueil Ste-Anne et accueil Talayarde

• VERS • GLACE

*Les 1^{er} à vous
accueillir
avec le sourire*



775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4
Tél. et Fax : (418) 337-2868



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-RAYMOND

Dr Michel Potvin, M.V.

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc G3L 1P6
Tél. : (418) 337-8140



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS - S.E.N.C.

Stéphane Martin

Avocat

Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : (418) 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-4580 • Télécopieur : (418) 529-9590
stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca

DELNEUF
SAINT-RAYMOND

CARROSSIER

337-7937

Daniel Trudel, prop.

REMORQUAGE

ASSISTANCE routière
SIKES CANADA

24h



*Plus de 35 ans
à votre service*

CARROSSERIE

NETTOYAGE

par jet de sable



REPARATION



fibres de verre

BATEAU



VEHICULE LOURD

CARROSSERIE



931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-7937**

d'en faire profiter vos voisins en participant au marché aux puces organisé au Club nautique. De 9 h 00 à 13 h 00, les terrains du Club vous accueilleront pour vous permettre de mettre en vente vos trésors ou de profiter des aubaines que les nombreux membres vous offriront. Réservez votre table (10.00\$) au Club nautique dès le 5 juin.

LA PARADE À BATEAUX

La parade de bateaux des dernières années a été un succès. Les participants (plus de 80 bateaux) ont égayé cette soirée en faisant le tour du lac et nombreux furent les riverains à les acclamer au passage et même à y aller de feux d'artifice pour souligner le passage de la parade. Le rassemblement des bateaux se fera en face du Club nautique vers 20 h 30 pour un départ à 21 h 00. Décorez votre bateau et surtout, mettez des lumières sur votre embarcation pour agrémenter la parade autour du lac. Assurez-vous que votre embarcation est conforme aux normes (lumières, ceintures et autres accessoires). Les résidents pourront aussi se joindre au groupe lorsque la parade passera devant chez eux ou bien faire des feux d'artifice pour saluer les plaisanciers de la parade. Venez en grand nombre, c'est gratuit.

L'ACTIVITÉ SPÉCIALE DE FIN DE PARADE

Cette année, la fin de notre magnifique balade en soirée qu'est la parade de bateaux se fêtera au Club. D'abord un feu d'artifices bien nourri. Puis la salle du Club vous accueillera dans une atmosphère de détente afin de finir cette soirée en beauté. Venez vous joindre à nous pour prolonger la fête.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, dimanche 13 août 2006 à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'association. Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 11^{ième} jour de décembre 2005.

Denis Cayer, Président
Michel Fleury, secrétaire

LE SOUPER DES MEMBRES (ET DE LEURS INVITÉS) DU SAMEDI 22 JUILLET

Le « souper bénéfique » est une tradition au lac et la nouvelle formule (repas gastronomique et musique d'ambiance) a été si populaire que plusieurs membres n'ont pu y assister parce qu'il ne restait plus de billets disponibles. Cette année, il n'y aura qu'un seul souper compte tenu du nombre accru des vendredis « 5 à 7 ».

Le 22 juillet, nous vous invitons à être des nôtres pour partager le succulent souper préparé par toute l'équipe du Manoir du Lac-Sept-Îles. Rien à envier aux plus grandes tables du Québec.

Le souper sera complété par une soirée de danse pour les plus en forme. Des prix de présence seront accordés.

Saisissez l'occasion de rencontrer des amis ou de faire de nouvelles connaissances. Venez discuter de façon informelle avec les membres du Bureau de direction. Achetez votre carte au Club nautique dès le 1^{er} juillet et venez en grand nombre. C'est une occasion unique de rencontrer vos amis et de vous en faire de nouveaux. ET SURTOUT RESERVEZ TÔT : premier arrivé premier servi ET COMME L'AN DERNIER, LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

LE TENNIS DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLE

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis, l'accès au tennis est GRATUIT les avant-midi et les après-midi pour les membres comme pour leurs enfants. Toutefois, les détenteurs d'un abonnement au tennis auront priorité sur l'usage des terrains. L'abonnement, de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple permet aussi de jouer gratuitement en soirée. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus. Par contre, ceux et celles qui ne sont pas abonnés au tennis peuvent profiter des terrains en soirée à raison de 3\$ l'heure pour les détenteurs de la carte de membre de l'APLSI et pour 4\$ l'heure pour les non-membres.

Si vous voulez participer à une ligue de tennis, dont la saison pourrait être clôturée par un tournoi, contactez le gardien du club

NOUVELLES ACTIVITÉS HIVERNALES EN 2007

Il y aura deux nouvelles activités hivernales en 2006-2007. En collaboration avec le Manoir du Lac Sept-Îles, deux randonnées seront organisées et suivies d'un repas au manoir.

Activité no 1: randonnée en raquette, le samedi 27 janvier 2007

Le groupe partira du Manoir vers 15 h 00 pour une excursion autour du Lac aux Cèdres. D'une durée d'environ 2 heures, le trajet sera guidé et le retour se fera à la brunante. Il sera suivi par une bonne soupe et un bon spaghetti au Manoir. Le prix sera aux alentours de 10\$. (à confirmer). (Remis au samedi suivant en cas de mauvais temps)

Activité no 2 : marche et ski de fonds, le dimanche 4 mars 2007

À partir du Manoir, les marcheurs et/ou raquetteurs feront une marche sur la piste entretenue sur le lac Sept-Îles tandis que les skieurs prendront la piste du lac Sept-Îles (direction est) et ensuite (sud) en direction du lac aux Cèdres, aller et retour. Durée d'environ 2 heures à 2 h 30, ce sera suivi par un brunch au Manoir. Les départs se feront vers 9 h-9 h 30 selon les groupes pour un retour vers midi pour le brunch. Le prix du brunch sera minime aussi. (Remis au dimanche suivant en cas de mauvais temps)



**BÉDARD
GUILBAULT**

Société en nom collectif
comptables agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donnacona
G3M 1W1
Tél. : 285-1234
Fax : 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, av. Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 268-3334
Fax : 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille
G3L 4S6
Tél. : 337-2231
Fax : 337-2232

NOS SERVICES

Vérification :

compagnies;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale;
évaluation d'entreprise;
évaluation immobilière.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
assistance dans le financement;
analyse de système comptable;
conseillers en matière d'insolvabilité;
administrateurs gestionnaires.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

Site web : www.bedardguilbault.qc.ca



1299, Grande-Ligne
Saint-Raymond

337-3253

9 TROUS POUR

12\$
/pers.

Valide pour la saison 2006
Lundi au Jeudi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.
Valide pour la saison 2006.
Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois
de groupe.

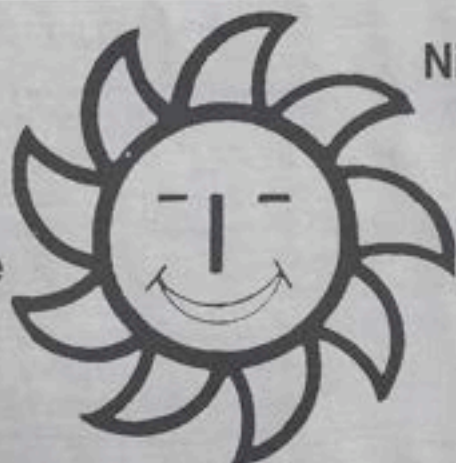
HYUNDAI
LUXOTO inc.
ST-RAYMOND

HYUNDAI
va de l'avant !

www.luxotohyundai.com

484, CÔTE JOYEUSE Tél. : (418) 337-2234
SAINT-RAYMOND Ext. : 990-0283
Fax : (418) 337-2235

Ouvert
du
1^{er} juin
au
1^{er} septembre



Nicole Allard Moisan
337-6396

**Camping
Plage Beau-Soleil**

vous souhaite

un bel été!

1850, Rang Notre-Dame, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond G3L 1N9

LA LOCATION DU CLUB AU SERVICE DES MEMBRES

Encore en 2006, nous vous offrons la possibilité de louer, à des frais minimes, la salle du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. L'an dernier, plusieurs membres ont profité du Club pour y recevoir parents ou amis et même pour des mariages dans une atmosphère unique au bord du lac. Déjà, la salle est réservée pour plusieurs fins de semaine pour l'été 2006. N'attendez plus car elle risque d'être déjà occupée.

Pour plus d'information sur les services que nous offrons et les conditions de location, contactez Claude Plamondon au 337-3276 ou adressez-vous au Club nautique. Réservez tôt pour profiter des dernières places disponibles en 2006 ou pour organiser votre réception en 2007; premier arrivé, premier servi. Pour louer, il faut être membre en règles de l'APLSI.

LES RÈGLEMENTS DE PÊCHE POUR L'AN 2006

La région de Québec est depuis 2004 dans la zone 27. Le règlement du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (truite mouchetée) débute le 28 avril et ferme le 10 septembre 2006. Il faut noter que la saison est différente pour la truite grise (touladi) car celle-ci débute le 1er juillet pour se terminer le 10 septembre 2006. La pêche blanche durant l'hiver est toujours interdite en tout temps sur le lac Sept-Îles. L'APLSI a convaincu le ministère de changer son règlement, mais les délais d'application sont longs. La pêche blanche sera de nouveau accessible à partir de 2008. On vous avisera des dates exactes dès que ce sera disponible. N'oubliez pas de bien inscrire le nombre de prises de l'an dernier avec votre fiche d'inscription.

De plus, toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont soumises aux règlements de pêche du Québec et le permis provincial est obligatoire. Les agents de conservation font d'ailleurs des vérifications sur le lac. La limite quotidienne de truite arc-en-ciel au lac Sept-Îles est de 5 prises seulement et l'omble de fontaine (truite mouchetée) de 15 prises. Veuillez consulter la brochure du Ministère ou le site internet (<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp>) pour plus d'informations.

CAMP DE JOUR POUR LES ENFANTS AU CAMP PORTNEUF

Les dernières années ont été marquées par une baisse considérable du nombre d'enfants inscrits au camp de jour, tant et si bien qu'en 2004, sa tenue a été compromise faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Toutefois, à la suite d'une entente avec l'APLSI, le Camp de Portneuf offrira à l'été 2006, une formule de camp de jour, comme en 2005, qui sera tenu uniquement si le nombre d'inscriptions le permet. Pour ceux qui sont intéressés, vous devez contacter directement le Camp Portneuf au 337-2529.

FONDS D'ENSEMENCEMENT : NOUVEAUTÉ EN 2006

Pour la quinzième année consécutive, l'APLSI via le Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles va mettre à l'eau au printemps de très belles truites arc-en-ciel. En 2006, onensemencera 2000 truites provenant de la Pisciculture Jacques-Cartier de Pont-Rouge. Ces truites sont élevées en bassins extérieurs et sont habituées à se nourrir d'insectes. Cet essai vise à avoir des truites plus mordeuses dès leur mise à l'eau vers le 15 mai.

Si vous voulez en profiter non seulement cette année mais pour les années à venir et pêcher dans votre lac, il faut faire votre part à tous les ans pour assurer la survie du fonds d'ensemencement. Le programme de dépôt-retrait de poissons mis de l'avant en 1991 est toujours de mise pour avoir à chaque année de beaux poissons prêts à se faire prendre. L'ensemencement est encore le meilleur moyen d'y parvenir sinon, il n'y aurait pratiquement pas de truite dans le lac.

Votre contribution est volontaire, mais le groupe propose une contribution de l'ordre de 30 \$ par individu, de 50 \$ pour une famille et au moins de 100 \$ pour les très gros pêcheurs qui prennent plus de truites arc-en-ciel que la moyenne. Chaque poisson de 11 pouces (28 centimètres) coûte en moyenne 1.50\$. Il vous est donc très facile de compter selon vos prises si vous en prenez plus que les autres et si tel est le cas, de fournir davantage la saison suivante. Ceux qui ne pêchent pas, ceux qui ont des visiteurs ou de la parenté qui pêchent peuvent aussi donner au fonds toute somme qu'ils jugent à propos, car tous les montants sont acceptés. En 2005, 110 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 2 893 \$. Merci de votre générosité.

LA LOTOMATIQUE

La LOTOMATIQUE est une autre source de financement de l'APLSI. Le nombre de participants a permis à l'APLSI de conserver son accréditation et de générer des revenus intéressants pour l'association. S'abonner à LOTOMATIQUE, c'est contribuer au financement de l'APLSI. Vous pouvez aussi obtenir un dépliant au Club nautique ou en obtenir un par la poste en téléphonant à Jacques A. Bilodeau au 337-6979.

FONDS D'IMMOBILISATIONS

En 2005, 117 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 2 902 \$. Cette somme a contribué directement à payer une partie des travaux déjà réalisés au Club. La volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations. Pour des raisons de disponibilités financières, le projet de rénovation des quais a été retardé, mais sera éventuellement réalisé par étapes. La rénovation du Club nautique est la priorité pour les prochaines années. Des plans et une maquette ont été présentés en 2005 pour faire connaître le projet majeur de rénovation aux membres qui seront sollicités de façon spéciale pour le financement de ces travaux.

Nouveau au centre-ville Saint-Raymond

Les Délices de St-Raymond

- Pain frais • Pâtisserie • Gâteau
- Viennoiserie
 - croissant (nature, amande, abricot) • chocolatine • danoise

Pour déguster sur place:

- Sandwicherie & Salon de thé
 - Salade • Assiette gourmande
 - Café régulier, décaféiné, Espresso, & Capuccino

Nathalie sera heureuse de vous accueillir
du mardi au samedi de 8h à 18h



Situé au centre-ville Saint-Raymond (anciennement Restaurant le Tison) (418) 561-7753

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

Bon été...
Soyez prudents!



UNI PRO
freins
silencieux
suspension
injection

Garage N. Duplain *L.L.L.*



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoît Hardy, propriétaire 337-2521

CHANGEMENT D'ADRESSE

Si vous changez d'adresse en cours d'année, faites-nous le connaître:

APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, Québec, G3L 2S3 ou en téléphonant à Jacques A. Bilodeau au numéro 337-6979.

LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS À VENIR 2006

24 juin, samedi à 17h00 :

Premier « 5 à 7 » de Poulet Barbecue (9\$)
Chanteur sur place jusqu'à 21h00

25 juin, dimanche, de 13 h 00 à 16 h 00 :

Foire du livre usagé et ouverture de la bibliothèque

27 juin, mardi, à 19 h 00 :

Début des MARDIS dansants

30 juin, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Faytas au poulet (9\$)

1 juillet, samedi (Le 2 en cas de pluie):

MÉGA-JOURNÉE D'OUVERTURE

Marché aux puces de 9 h 00 à 13 h 00; activité « 5 à 7 »; parade de bateaux avec regroupement à 20 h 30 et départ à 21 h 00 du Club nautique; feux d'artifice sur le lac et party au club

7 juillet, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Moules Marinières et frites (12\$)

14 juillet, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Planche Garnie
Pommes de terre au four, terrine, viandes ... (9\$)

22 juillet, samedi, à 18 h 00 :

Souper des membres

28 juillet, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Rôtinis à l'italienne
Pâtes, sauce tomate, saucisses (9 \$)

4 août, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Porc à la broche (9\$)

5 août, samedi, à 9 h 00 :

Corvée de nettoyage des affluents du lac

11 août, vendredi, à 17 h 00 :

Vendredi « 5 à 7 » Paëlla géante (12 \$)

13 août, dimanche, à 9 h 30 :

Assemblée générale annuelle au Club nautique

20 août, dimanche, à partir de 14 h 00 :

Rencontre autour de la pétanque au Club nautique
(inscription au Club)

27 août, dimanche 8 h 30 :

Tour du lac à la marche, 11 h 00 brunch au club nautique (inscription au Club)

2 septembre, samedi à 10 h 00 :

Fermeture de la bibliothèque, jusqu'à midi

2 septembre, samedi, à 19 h 00 :

Corvée de nettoyage des affluents

7 octobre, dimanche, à 9 h 00:

Fermeture du Club et Corvée d'hivernage du Club nautique
(seulement s'il n'y a pas de rénovation majeure au club)

27 janvier 2007, samedi, à 15 h 00:

Randonnée en raquettes au lac aux Cèdres, souper spaghetti (inscription auprès de Jacques Bilodeau 337-6979)

4 mars 2007, dimanche, à 9 h 00 :

Marche à pied et en raquettes et ski de fond, Brunch
(inscription auprès de Jacques Bilodeau 337-6979)



bORGIA
LES IMPRESSIONS • INC

Nous sommes
fiers de
collaborer
à la réalisation
de votre
revue annuelle

L'Alouette

550, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
(418) 337-6871



Journaux



Conception
graphique



Presse
numérique



Imprimerie



AGI Itée

Auto Parts Plus

SAINT-MARC

SAINT-RAYMOND

CAP-SANTÉ

395, boul. Dussault
268-3548

131, Saint-Jacques
337-2244

225, Route 138
285-0411

**PIÈCES ET ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS**



CONSTRUCTION
Côté & Fils INC.
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION
INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET PUBLIQUE
RICHARD CÔTÉ

Tél : (418) 337-4255 • Fax : (418) 337-4485 • Cell : (418) 520-1073
430, Saint-Jacques, Saint-Léonard de Portneuf (Québec) G0A 4A0

R.B.O. 2225-0170-08



Pro NAUTIQUE
.CA
BATEAUX

www.pronautique.ca

1884, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
(418) 682-6188



BRUNSWICK :
La plus grande stabilité et
les meilleures garanties
de l'industrie

**FINANCEMENT
SUR PLACE**

BAYLINER

MAXUM
The style that separates.

HARRIS FLOTEBOTE

LUND

TROPHY

SECURITY

Nouvelles brèves du bureau de direction

Cette chronique vise à vous renseigner sur des dossiers qui ont particulièrement préoccupé votre bureau de direction au cours de la dernière année.

Nouveau rôle d'évaluation et le compte de taxes 2006

Après avoir pris connaissance des premières informations sur le nouveau rôle d'évaluation et des conséquences appréhendées sur notre prochain compte de taxes, les premières réactions des membres du bureau de direction ont traduit des sentiments d'injustice, d'impuissance, d'inquiétude et même de colère.

Les membres du bureau de direction étaient conscients qu'il serait difficile de faire modifier le nouveau rôle d'évaluation avant l'adoption du budget 2006 de la municipalité. Il a été malgré tout résolu unanimement de faire parvenir une lettre au maire et aux membres du conseil municipal afin de réclamer un engagement de la municipalité de procéder avant l'an prochain à la révision du mode de taxation actuel. Un mode de taxation qui associerait une taxe de base uniforme pour les dépenses communes et une tarification pour les services dispensés aux résidents de la municipalité nous semblait être une formule à envisager. La copie de la lettre à la municipalité était postée à tous les membres de l'Association des propriétaires.

Il était également résolu d'assurer de la présence du plus grand nombre possible de propriétaires à la réunion du conseil du 19 décembre 2005 afin de marquer notre mécontentement. Plus de cent personnes se sont déplacées à la grande surprise des autorités municipales.

Lors de cette réunion du conseil, le nouveau maire, M. Rolland Dion s'est engagé à donner suite à nos revendications et à impliquer l'APLSI dans la recherche de solutions

Le Camping Plage Beausoleil

Des représentants du bureau de direction ont encore effectué des démarches auprès de la propriétaire de la plage Beausoleil et des campeurs afin des les sensibiliser aux préoccupations de notre organisme et inciter le plus grand nombre possible à devenir membre associés de l'APLSI.

Le bureau de direction est d'avis que les problèmes engendrés par la présence de la Plage Beausoleil ne se limitent pas au non paiement d'une cotisation annuelle par les campeurs. Le nombre disproportionné d'embarcations par rapport à la superficie du terrain occupé par la Plage Beausoleil en bordure de la baie des Aulnaies, la mise à l'eau possible des embarcations directement à partir de la plage, les pleins d'essence faits en bordure du lac sont autant d'irritants qui laissent craindre des conséquences pour le futur. Le bureau de direction est enfin d'avis que les clients de la Plage Beausoleil profitent de tous les avantages de notre milieu de villégiature sans en payer la totalité des coûts comme les résidents du lac.

Enfin, compte tenu des pouvoirs de l'APLSI, le bureau de direction est conscient que les solutions aux problèmes soulevés ne sont pas faciles à trouver. Est-ce qu'il nous faudra convaincre la propriétaire de réduire le nombre d'embarcations amarrées à la quantité de quais présent sur sa propriété? Comment obtenir une juste quote part des revenus de la Plage Beausoleil pour compenser les désavantages occasionnés aux résidents du lac Sept-Iles? Y aurait-il lieu de demander l'aide de la municipalité afin que la réglementation soit respectée? Est-ce que la présence d'autant de quais devrait être dénoncée aux autorités concernées?

Le dossier demeure d'actualité...

Rencontre avec la municipalité

Lors de la rencontre annuelle avec la municipalité tenue le mardi 14 mars 2006, les sujets suivants ont été discutés et il a été convenu que :

- La réforme du mode de taxation en insistant sur la tarification des services, afin que la charge fiscale soit mieux répartie entre tous les résidents de Saint-Raymond. Ce sujet avait fait l'objet de notre lettre de décembre 2005. La municipalité a confirmé que les travaux reliés à la révision du mode de taxation allaient être entrepris et que l'APLSI serait impliquée dans la recherche de solutions à la fin de l'été 2006.

- L'entente avec Aviation Batiscan a été reconduite pour la prochaine année. Une lettre signée par le président de l'APLSI et le maire sera envoyée aux propriétaires d'hydravions privés afin de les inciter à respecter les mêmes règles que celles prévues à l'entente avec Aviation Batiscan.

- Concernant le service d'enlèvement des ordures ménagères et la récupération, l'Association sensibilisera les résidents du lac à utiliser les gros contenants à déchets seulement pour les ordures ménagères. Trop souvent ces contenants sont remplis de débris et de résidus de construction qui devraient être déposés directement au dépotoir.

- La municipalité confirme l'octroi d'une subvention de 1000.00\$ pour le financement des loisirs d'hiver.

- Au sujet de la Plage Beausoleil, notamment concernant l'accès au lac et les embarcations amarrées aux nombreux quais attenants au site, il a été convenu que des démarches soient entreprises par la municipalité auprès des ministères concernés afin de le inciter à appliquer la réglementation qui encadre



Grand Portneuf Mazda

141, rue Commerciale
Donnacona
Aut. 40, sortie 274
285-2020
1 877 285-1020

Si près de vous!

La beauté qui défie le temps



maxi plank
Revêtement de fibrociment

- Revêtement de fibrociment
- Garantie limitée de 50 ans
- Apparence de cèdre naturel
- Résistance au feu classée A
- Choix illimité de couleurs, dont 5 teintes semi-transparentes

Choix de couleurs limité sur tous nos revêtements grâce aux fins.

Alison's Select



SmartSide^{INC.}

Revêtement de bois d'ingénierie pour l'extérieur

- Revêtement de bois d'ingénierie pour l'extérieur
- Garantie limitée de 30 ans
- Système complet incluant déclin lap & lock, panneaux, moulures et soffites
- Apparence de cèdre naturel



LES REVÊTEMENTS DE BOIS
TRADITION

- Revêtement de pin ou cèdre
- Garantie à vie* contre la carie
- Patrons personnalisés
- Couleurs opaques ou semi-transparentes

* Sur les parements traités; 55 ans sur les parements non-traités

GOODFELLOW

SPÉCIALISTES DU BOIS



Pour information, contactez:
Michel BRUNET ou Claude DEVOST
(418) 650-5100

www.goodfellowinc.com

les plages publiques et à apporter les correctifs appropriés. Il a été rappelé que la réglementation des plages publiques est de compétence provinciale.

- Le chef des pompiers et responsable des mesures d'urgence à la municipalité s'est montré très réceptif aux demandes de l'Association concernant la signalisation des rues, l'identification des accès et les mesures d'urgence pour les résidents sur les îles et l'installation de bornes-fontaines sèches. Des exercices de mesures d'urgence impliquant les pompiers volontaires seront organisés au cours de l'été prochain.

- La municipalité a confirmé que les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité ne sont pas choisis pour représenter un territoire ou un regroupement de citoyens. Dès qu'une place sera à combler au sein de ce comité, un autre résident du lac Sept-Îles pourrait être choisi en autant qu'il manifeste de l'intérêt.

- Le service d'urbanisme sera plus attentif au respect et au suivi des permis de

construction afin de s'assurer que les constructions entreprises dans le secteur du lac Sept-Îles aient une fin dans des délais raisonnables.

- Le statu quo est maintenu concernant le plan de ballage étant donné les coûts importants pour obtenir une assurance responsabilité. Des démarches auprès d'autres municipalités aux prises avec le même problème seront effectuées par les responsables de la municipalité afin de valider s'il n'y aurait pas lieu d'aborder la question des assurances de façon concertée afin d'obtenir de meilleures conditions.

- La digue à la décharge du lac sera empierrée du côté amont. Une clôture sera également installée sur la crête du barrage, côté lac.

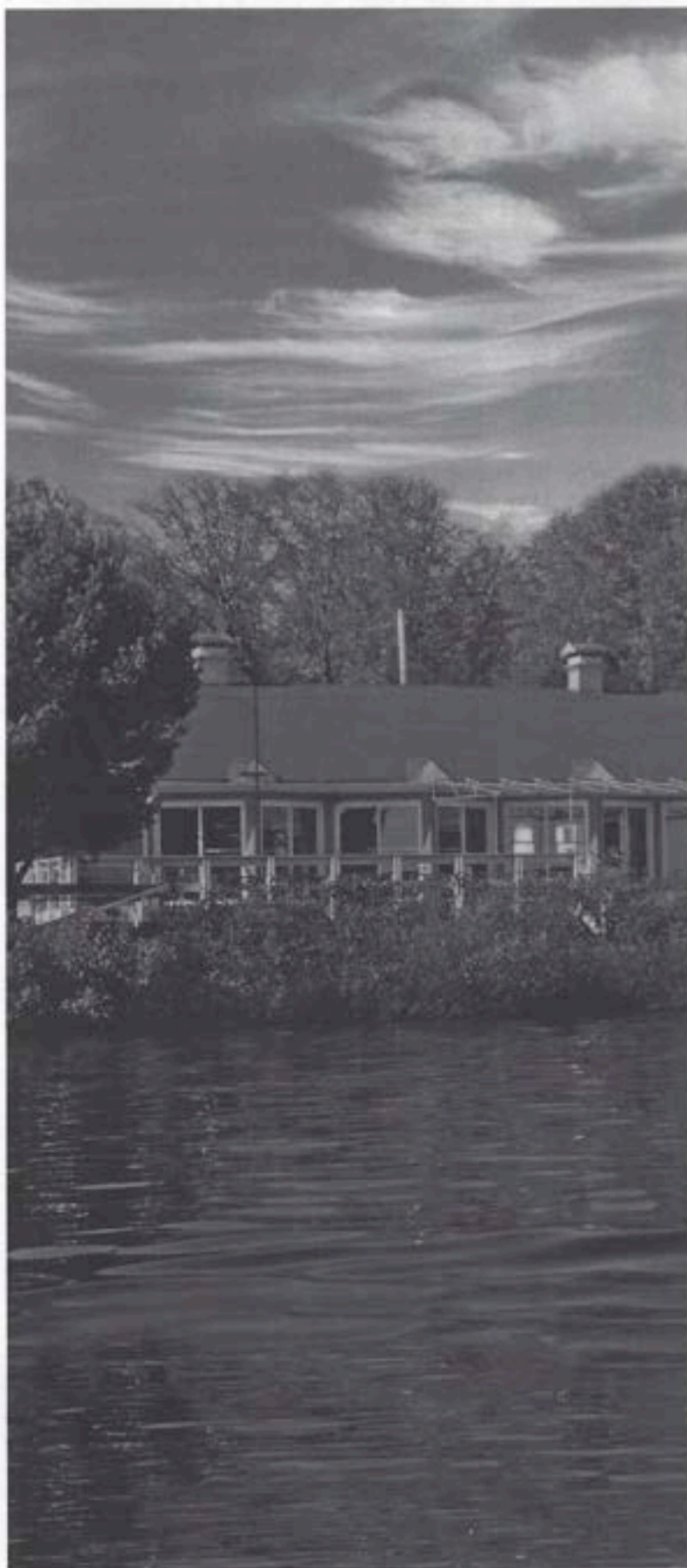
- Des commentaires ont été formulés concernant le déneigement et l'état du réseau routier. Dans un autre ordre d'idées, la municipalité confirme qu'elle veut compléter l'amélioration de l'éclairage des rues à partir d'un plan d'ensemble et ce, à court terme.

- Le projet de rénovation du bâtiment du Club nautique de l'ordre de 175 000.00\$ a été présenté sommairement. Les représentants de l'APLS ont indiqué que la participation de la municipalité est grandement souhaitée et ont présenté une demande d'aide financière évaluée à 100 000.00\$. Les représentants de la municipalité ont également été informés que l'Association organise au printemps une importante campagne de levée de fonds pour combler la différence avant d'entreprendre les travaux.

La municipalité a manifesté une ouverture à s'impliquer dans le financement des travaux en échange d'une plus grande accessibilité aux installations du Club nautique pour la population de Saint-Raymond.

Depuis, le bureau de direction a poursuivi la réflexion sur les conditions qui permettraient un entente avec la municipalité et des développements importants sont à prévoir.





PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE
2005

tenue le 14 août 2005,
au Club nautique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2005

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis Cayer, président de l'Association, constate à 9 h 40 qu'il y a quorum puisque 57 membres en règle ont signé le registre des présences. Il déclare donc l'assemblée officiellement ouverte.

2- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Monsieur Michel Fleury, secondé par M. Jacques Proulx, propose de désigner monsieur Denis Cayer pour agir comme président d'assemblée et M. André Martin comme secrétaire.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour prévu aux règlements de l'APLSI a été déposé aux membres à l'entrée de la salle. Le président suggère d'en changer l'ordre pour traiter des divers bilans ensemble avant de passer à la discussion sur le projet de rénovation du Club nautique.

L'ordre du jour, ainsi modifié est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Walter Adams, secondé par M. Albert Allard.

4- PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, tenue le 15 août 2004, a été reproduit dans L'Alouette 2005, ce qui a permis aux membres d'en prendre connaissance.

Sur proposition de M. Yvon Alain, secondé par M. Gaston Légaré, la lecture de ce procès-verbal est exemptée et son contenu est accepté par l'ensemble des membres présents sans modification.

5- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Le rapport écrit du Bureau de direction a été remis aux membres au début de l'Assemblée générale. Il comporte trois parties : le bilan des dossiers pris en charge par le Bureau de direction, celui sur les activités offertes aux membres et le rapport sur le recrutement. Les principaux points touchés sont les suivants.

5.1- Les dossiers pris en charge par le Bureau de direction

Au cours de l'année 2004-2005, votre Bureau de direction s'est réuni six fois alors que l'exécutif s'est réuni trois fois pour régler des problèmes urgents. Il faut aussi noter les nombreuses réunions de divers comités. Outre le suivi des dossiers récurrents et l'organisation des activités, les principales préoccupations du Bureau de direction au cours de 2004-2005 ont été axées sur les dossiers en développement concernant la régularisation des procédures administratives pour se conformer aux règlements gouvernementaux, la définition d'un nouveau partenariat pour la gestion du Club nautique et, comme élément principal, le projet de rénovation du bâtiment de Club nautique qui sera exposé au point suivant de l'ordre du jour.

La régularisation des procédures administratives pour se conformer aux règlements gouvernementaux

Au niveau de la réglementation gouvernementale concernant la fiscalité, on a constaté que les déclarations fiscales requises n'avaient jamais été remplies malgré l'obligation qui en est faite à tout OSBL depuis l'adoption du nouveau code civil en 1995. Toutes les opérations financières de l'année 2003 ont été revues et colligées pour régulariser la situation et produire les diverses déclarations requises. Une dernière vérification faite auprès du ministère du Revenu indique qu'il ne sera pas nécessaire de produire de telles déclarations pour les années antérieures à 2003. À l'avenir, les futurs membres du Bureau de direction de l'APLSI devront poursuivre la tâche en produisant annuellement les déclarations fiscales requises; l'utilisation du logiciel comptable en facilitera la préparation.

Au niveau des normes du travail, on a constaté que la procédure adoptée depuis plusieurs années pour l'embauche du gardien du Club nautique, soit celle de l'octroi d'un contrat à un individu, n'était pas conforme aux normes du travail puisque les conditions d'embauche correspondent au statut de salarié rémunéré selon les normes du travail. En accordant un contrat à un individu, l'APLSI se soustrayait ainsi aux obligations concernant le salaire minimum, la CSST et l'assurance emploi. Le Bureau de direction a pris la décision de régulariser la situation et de se conformer aux normes du travail.

L'obtention d'un permis permanent pour la vente de boissons alcooliques est devenu une nécessité parce que la Régie des alcools, des loteries et des jeux ayant changé ses règles concernant l'octroi d'un permis d'alcool, il n'est désormais plus possible d'obtenir des permis temporaires pour la tenue de plusieurs réceptions ou locations. Le Bureau de direction a décidé de se conformer à la nouvelle réglementation en demandant un permis permanent (permis de club sportif) pour la vente de boissons alcooliques au Club nautique. Toutefois, il faut vendre uniquement de la boisson « timbrée » et il n'est plus permis d'apporter sa propre boisson.

La définition d'un nouveau partenariat concernant la gestion du Club nautique

Le respect des normes du travail entraînait comme conséquence l'engagement de deux ou trois personnes et l'accroissement des tâches administratives de la trésorerie, en particulier pour la préparation de la paye et les déductions à la source. L'offre des dirigeants du Manoir arrivait donc à point. Ainsi, le gardiennage et toutes les tâches qui l'entourent ont été confiés à une équipe dirigée par Vincent Caron et Guillaume Bouquet du Manoir du lac Sept-Îles et ce, pour un coût similaire au salaires et bénéfices marginaux des employés qu'il aurait fallu engager en respect des normes du travail. Les nouveaux gardiens, Aster Bégin et Yannick Larouche, deux jeunes de Saint-Raymond engagés par le Manoir, vous ont donc accueillis cet été et vous ont fait bénéficier de l'amabilité et de l'efficacité qui faisaient déjà la renommée du Manoir. C'est Claude Plamondon qui assume, au sein du Bureau de direction, la responsabilité de la gérance du Club.

L'élaboration du projet de rénovation du Club nautique

Un des dossiers les plus importants qui a été au cœur des préoccupations du Bureau de direction tout au cours de l'année a été sans contredit l'élaboration du projet d'avenir de la rénovation du Club nautique. Comme vous devez vous en douter, les membres du Bureau de direction y ont consacré de nombreuses heures d'études et de discussions. Il faut souligner l'énorme travail abattu par Pierre Gauvin qui a consacré de nombreuses heures à vérifier l'état actuel de la bâtisse, à élaborer des plans détaillés et à évaluer de façon précise les coûts du projet. Il a été assisté par deux experts bénévoles monsieur Paul Nolet, architecte et monsieur Marcel Leblanc, ingénieur, que nous remercions chaleureusement. Ce projet d'avenir, nous le devons en grande partie à la compétence et au dévouement de Pierre que je tiens personnellement à féliciter en votre nom. Un comité de mise en œuvre du projet a été mis sur pied. Sa première tâche sera d'organiser une vaste campagne de levée de fonds et de contributions volontaires. Outre Denis Cayer et Pierre Gauvin, en font partie Michel Fleury, Mélanie Guay, Stéphanie Godin et Nancy Paquet.

Le suivi des dossiers récurrents.

Au sujet de l'environnement, les diverses mesures réglementaires adoptées par la Ville permettent une protection adéquate des rives. Nous demeurons toutefois vigilants pour que ces mesures soient appliquées intégralement.

L'entente sur les vols d'hydravions commerciaux se renouvelle automatiquement suite à l'accord de l'APLSI, de la Ville et des signataires représentant Aviation-Batiscan, monsieur Pierre Gignac et Aviation Mauricie, monsieur Jacques Picard. Exceptionnellement cet été, le Bureau de direction a donné son d'accord avec la demande du transporteur pour que quelques décollages se fassent avant l'heure prévue pour lui permettre d'honorer un contrat en régions éloignées.

Au sein du Bureau de direction, Claude Plamondon a continué à assumer la responsabilité de la *gestion du Club nautique*. Les heures d'ouverture sont demeurées les mêmes que celles de l'an dernier, puisqu'elles semblaient convenir à tous. La possibilité offerte aux membres de profiter de la salle rénovée du Club est de plus en plus populaire puisque au cours de la saison, la salle du Club a été louée à toutes les fins de semaine. Il est bon de rappeler que les locations constituent un revenu important pour l'APLSI, principalement à cause des revenus du bar.

C'est André Martin qui a continué d'assumer la responsabilité, comme éditeur, de nos deux publications annuelles, le *MiniAlouette* et *L'Alouette*. Il faut souligner que, encore cette année, *L'Alouette* a rapporté une somme de 2 000\$ à l'APLSI grâce à la contribution de nos généreux commanditaires que nous remercions.

Encore cette année, les pêcheurs en herbe ou expérimentés ont pu bénéficier de l'ensemencement d'environ 1 500 truites nouvelles de 11 à 13 pouces pour un coût d'achat de 2 500 \$. Le comité d'ensemencement est sous les bons auspices de Florent Laberge et de Jacques-A. Bilodeau. Il faut rappeler que le coût de l'ensemencement est entièrement défrayé par les contributions volontaires des membres au fonds d'ensemencement.

L'entente de collaboration entre l'APLSI et la propriétaire de la Plage Beau Soleil, Mme Nicole Allard s'est poursuivie cette année. L'an dernier, la réponse a été assez décevante car uniquement 20 campeurs propriétaires de bateaux (sur 85) sont devenus membres associés pour l'essence. Cette année, nous avons tenté une nouvelle forme de rapprochement avec les campeurs. Grâce à la généreuse commandite d'un de nos directeurs, Alain Thériault, chaque campeur a reçu un exemplaire de *L'Alouette*. De plus, lors de la soirée d'ouverture du camping, le Président et le 1er Vice-Président et responsable du recrutement étaient présents pour inciter les campeurs à devenir membres.

Au sujet du *plan de balisage*, les coûts exorbitants exigés par la compagnie d'assurance de la Ville au niveau de la responsabilité civile posent un véritable problème financier, car ils pourraient atteindre plus de 10 000\$ annuellement. Mais la Ville s'engage à soumettre aux autres villes la problématique afin de voir s'il serait possible de créer une sorte de mutuelle d'assurance permettant de se couvrir à meilleur compte. L'APLSI continue à collaborer avec la Ville pour trouver une solution à ce problème.

5.2- Rapport sur les activités offertes aux membres

La méga-journée du 3 juillet a débuté par le MARCHÉ AUX PUCES ; les 19 tables disponibles ont toutes été louées. En soirée, la PARADE DE BATEAUX a été encore cette année très appréciée. Au plus fort de la parade, on a compté près de 100 bateaux participants. Cette agréable balade sur le lac fut clôturée par un magnifique FEU D'ARTIFICE bien nourri et bien visible. On se doit de remercier Walter Adams pour son organisation.

Les « 5 à 7 » et le souper des membres sont des activités qui génèrent des revenus importants pour l'Association, en particulier si on tient compte des recettes du bar. Cette année, nous avons adopté une nouvelle formule : nous n'avons organisé qu'un seul souper, mais nous avons doublé le nombre des populaires « 5 à 7 », le tout étant confié à l'équipe des professionnels du MANOIR DU LAC SEPT-ÎLES. Ce choix s'est avéré vous plaire, car en moyenne 100 personnes ont participé à chaque « 5 à 7 ». De plus, 122 personnes sont venues au Club, le 23 juillet, pour le traditionnel SOUPER DES MEMBRES. Un grand merci à Henriette Cayer et Louise Tanguay-Bernier, assistées de Stéphanie Godin et de Mélanie Guay, pour avoir consacré temps et énergies à leur organisation.

Les lundis dansants ont offert 10 cours de danse « Country » durant l'été de la fin juin à la fin août. Au cours de l'été, 18 personnes (dont 2 hommes) ont assisté aux cours à chaque lundi. Ces cours, organisés par Louise Tanguay-Bernier, que nous remercions, sont très appréciés par tous les participants.

Quelques membres, soucieuses d'améliorer leur condition physique, se sont réunies trois fois la semaine au Club nautique pour pratiquer des exercices de conditionnement à l'aide d'une cassette vidéo et de ballons d'exercice. Ces sessions se poursuivront cet automne après la fermeture du Club dans les locaux du Manoir du lac Sept-Îles.

Les activités de la bibliothèque ont débuté par la désormais traditionnelle « Foire du livre usagé » qui coïncidait encore cette année avec l'ouverture de la bibliothèque. Plusieurs membres sont venus bouquiner en ce dimanche ensoleillé du 26 juin, ce qui a permis d'amasser près de 210\$ qui seront réinjectés pour l'achat de nouveaux livres. Cette année, une clientèle aussi nombreuse et assidue a bénéficié des services de la bibliothèque puisque 25 adultes et 10 jeunes s'y sont inscrits. Merci aux bénévoles, Mmes Louise Gagnon, Marcelle Chateauvert, Rachel McKinnon, Michelle Tremblay Lacoursière sous la coordination de Jacqueline Côté Bilodeau qui organisent bien les activités et qui achètent de nouveaux livres à chaque saison pour le plaisir des lecteurs.

5.3- Rapport sur le recrutement des membres

Le nombre de membres pour la saison 2005 est légèrement inférieur à 2004 soit 369 membres alors qu'ils étaient 374 en 2004. Ce nombre est préliminaire, car la saison n'est pas encore terminée. Les informations détaillées de 2004 ont été publiées dans L'Alouette 2005. Les chiffres finaux de cette année le seront dans le prochain Alouette. Au 2 août 2005, le fonds d'ensemencement a recueilli une somme totale de 2 893 \$ en hausse de 15 % sur l'an dernier. Le fonds d'immobilisation a recueilli une somme totale de 2 902 \$ en hausse de 1 % sur 2004.

L'envoi aux membres contenait deux publicités pour des quais (Action plein Air) et pour de la restauration (Manoir du lac Sept-Îles). Ceci a rapporté 250 \$ d'où une réduction nette de 25% des coûts d'opération de l'activité du recrutement. Il y a de la place pour une troisième publicité. Veuillez contacter Jacques A. Bilodeau au 337-6979 pour l'an prochain afin de réserver votre place.

En terminant son exposé, le président a tenu à souligner que si le Club a repris vie, si des activités intéressantes vous ont été proposées, c'est grâce aux nombreuses heures consacrées par les directrices et les directeurs. C'est aussi grâce à l'action de nombreux bénévoles qui sont venus nous appuyer pour les corvées ou pour l'organisation des activités. L'assemblée a tenu à les remercier chaleureusement par des applaudissements nourris.

6. RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET COMMENTAIRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

6.1- Rapport sur les états financiers

Le président indique que les états financiers se terminant au 31 décembre 2004 ont été remis aux membres au début de l'Assemblée générale. Il remercie M. Jacques Proulx qui a accepté bénévolement de mettre en forme les livres comptables et de rédiger la mission d'examen de ces états financiers.

M. Jacques Proulx présente alors et commente les principales données qu'on retrouve aux états financiers. On y constate que, en 2004, les revenus du fonds d'administration générale sont de 95 701\$ et les dépenses de 84 863\$ pour un excédent de 10 838\$. Au 31 décembre 2003, les actifs de l'Association sont de 27 348\$ pour le fonds d'administration générale, de 4 386\$ pour le fonds d'ensemencement et de 281 889\$ en immobilisations.

Cette année, les revenus et dépenses d'opérations ont été plus détaillés permettant ainsi d'identifier que, outre la vente de la carte de membre, les activités qui génèrent le plus de profit sont la vente de produits pétroliers avec un surplus de 6 400\$ et les activités sociales avec un surplus 5 500\$, principalement dû à l'opération du bar.

6.2- Commentaires du Comité de surveillance

M. Gilles Hardy, au nom des autres membres du Comité de surveillance, MM. Yvon Alain et Paul-H. Desrochers, indique d'entrée de jeu que l'examen des livres et autres pièces comptables a permis de constater que tout paraît suffisamment exact dans les chiffres présentés pour que le Comité de surveillance recommande à l'Assemblée générale l'adoption des états financiers 2004, tels que présentés. Le Comité a tenu à noter qu'il y a eu, au cours des trois dernières années, une amélioration notable des préoccupations du Bureau de direction pour l'adoption de procédures sérieuses de suivi budgétaire et de systématisation de la présentation des états financiers dans un souci de meilleure information des membres.

Le Comité relève toutefois dans les états financiers présentés trois points mineurs d'amélioration. Le premier concerne une avance de fonds faite pour le recrutement du printemps 2005 qui a été comptabilisée comme dépense en 2004 plutôt qu'en 2005. Le second est que la non réception de la subvention fédérale promise a été calculée comme dépense plutôt que comme un compte à recevoir radié. Enfin, le Comité aurait apprécié que l'inventaire des stocks comprennent non seulement les éléments relatifs aux produits pétroliers et au bar, mais qu'y soient inclus les autres éléments tels que les fournitures pour les réceptions, etc. M. Hardy indique qu'il s'agit de points mineurs qui n'empêchent pas le Comité de recommander l'approbation des états financiers.

Sur proposition de M. Gaston Légaré, secondé par M. Bernard Montpetit, les membres présents adoptent à l'unanimité le projet de rapport financier au 31 décembre 2004 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc.

7. NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER

Les membres actuels du Comité de surveillance acceptent de poursuivre leur travail pour une autre année.

Sur proposition de M. Gaston Légaré, secondé par M. Walter Adams, les membres nomment à l'unanimité comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 MM. Yvon Alain, Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy.

8. QUITTANCE AUX DIRECTEURS POUR TOUS LES ACTES POSÉS

Sur proposition de M. Bernard Montpetit, secondé par M. Marcel Paré, les membres présents donnent à l'unanimité quittance aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les actes posés au cours de la dernière année.

9. PROJET DE RÉNOVATION DU CLUB NAUTIQUE ET VOTE SUR LE PROJET

Le président, Denis Cayer, indique d'abord que le projet présenté vise d'abord à conserver en bon état le Club tel qu'il est actuellement et que des travaux majeurs de restauration sont à faire. Il faut refaire complètement les toilettes et les assises du mur arrière qui sont pourries et le revêtement de la toiture. Le projet tient aussi compte de la nécessaire mise aux normes d'un édifice public comme le nôtre, normes qu'il faut respecter si l'on veut continuer à y maintenir nos activités. Enfin, il vise à corriger les vices de construction qui affectent la structure et la solidité de l'édifice.

Mais il propose aussi de profiter de cette nécessaire restauration pour ajouter de nouveaux espaces correspondant aux besoins issus de nouvelles utilisations du Club. Essentiellement, le projet propose d'agrandir la partie arrière du chalet en se servant de l'espace occupé actuellement par les toilettes et par le patio. Le toit serait aussi refait par-dessus l'actuel ce qui permettrait l'isolation. L'agrandissement comprendrait des toilettes pour les hommes et pour les femmes, adaptées aux personnes handicapées, un local pour le bar et un local pour une cuisine d'appoint en plus d'espaces de rangement utilisables pour les « 5 à 7 » les soupers et réceptions et les locations aux membres.

M. Pierre Gauvin explique alors les diverses dimensions du projet à l'aide du plan d'architecte et de la maquette fabriquée par monsieur Alain Bardonnnet. Il précise que, comme il s'agit d'un édifice commercial, il faudra engager uniquement de la main d'oeuvre qualifiée au coût estimé de 50\$/heure pour respecter les règlements qui régissent la construction. Seuls les travaux de démolition et certains autres travaux pourraient être confiés à des bénévoles. Les travaux se réaliseraient selon les 4 phases suivantes :

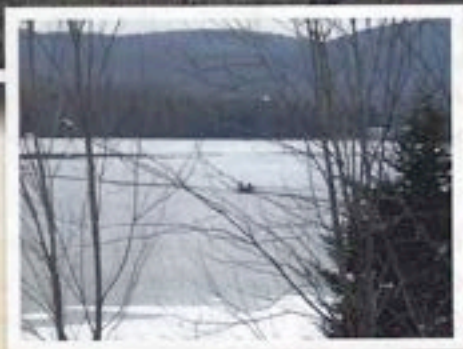
<u>Phase 1</u> : rénovation et agrandissement de la partie arrière	129 000\$
<u>Phase 2</u> : rénovation du plancher	23 000\$
<u>Phase 3</u> : réfection du mur nord-est	12 000\$
<u>Phase 4</u> : toiture du versant est	9 100\$
	<u>173 100\$</u>

Le président, M. Denis Cayer explique alors que ce projet ne peut se réaliser sans l'apport d'une campagne de financement qui sera inaugurée dans les prochains jours. Les contributions pourront être de diverses natures, par exemple dons monétaires, dons ou réduction sur les matériaux, mise à la disposition gratuitement de main-d'oeuvre qualifiée, etc. Il précise que l'objectif est de ramasser une somme équivalente à 50% du coût du projet avant d'entreprendre les travaux. Ce que le Bureau de direction propose à la suite de la discussion qui va suivre c'est que l'Assemblée générale se prononce sur les orientations du projet pour que puisse être mise en branle la campagne de financement.

À la suite de ces exposés, la discussion est engagée. Les principales interventions sont les suivantes :

- M. Antoine Lacoursière est d'avis qu'il faut que le projet comprenne tous les éléments de rénovation. Or, il constate qu'il y aurait intérêt à vérifier l'état de l'installation septique qui date de plusieurs années et qu'il faudrait peut être tenir compte d'un meilleur approvisionnement en eau potable et que le quai est à refaire. Le projet présenté ne prévoit aucun montant à cet égard.
- M. Michel Fleury souligne qu'il y n'y a pas d'indication présentement disponible pour juger de l'inadéquation de ces éléments existants.
- M. Jacques Proulx est d'avis que le projet comporte des éléments qu'on ne peut mettre en veilleuse si l'on veut continuer à opérer le Club. Par exemple, la réfection des toilettes et la mise aux normes sont essentielles et si on ne procède pas rapidement aux travaux pour se rendre conforme, la municipalité va nous y obliger rapidement.
- M. Georges Paradis félicite d'abord le Bureau de direction pour l'excellent projet présenté. Il indique qu'il est d'accord pour que le bâtiment soit conservé en bon état, mais il se questionne au sujet de l'agrandissement qui constitue la plus grosse part des dépenses. Cet agrandissement ne semble viser que les activités sociales et les locations qui rapportent uniquement 6 000\$ par année. Il est d'avis qu'on doit en priorité restaurer l'actuel.
- Par contre, MM. Jacques Proulx, Gaston Légaré et Jacques-A. Bilodeau indiquent plutôt que la majeure partie de la dépense est destinée à la rénovation complète de la partie arrière de l'édifice et à la mise aux normes des toilettes. Là-dessus nous n'avons pas le choix. Comme le dit M. Jacques Proulx, l'agrandissement est un « tant qu'à y être » et le coût de l'agrandissement est minime par rapport à l'ensemble. M. Jacques-A. Bilodeau ajoute que les profits proviennent non seulement des locations, mais surtout des profits du bar.

Le lac en images ...



- M. Marcel Paré estime qu'il serait préférable, avant l'adoption du projet, de dissocier les coûts imputables à la rénovation et à la mise aux normes des coûts imputables à l'agrandissement. Ainsi l'Assemblée générale pourrait décider en toutes connaissances de causes.
- Pour Monsieur Jean-François Roland, ce qui est sollicité de la part de l'Assemblée générale c'est une approbation de principe qui permettrait de démarrer la campagne de financement sur un bon pied. Il est évident qu'un projet sérieux et bien préparé incitera les commanditaires à s'y associer.
- M. Gilles Hardy indique que sa seule inquiétude est que l'Association s'endette de 90 000\$ tout en risquant de ne pouvoir rembourser cette dette. Il est d'avis que l'on ne peut songer à augmenter la cotisation au-delà du 65 \$, car l'augmentation des revenus risque d'être annulée par la diminution du nombre de membres. De plus, les améliorations projetées sont susceptibles d'entraîner une hausse de taxe à cause de la plus value de l'édifice.
- M. Alain Bardenet rappelle qu'il est maintes fois intervenu sur le sujet. Il a de la difficulté à comprendre que des gens bien nantis, propriétaires de luxueuses résidences et de coûteux bateaux, puissent hésiter à consentir à une hausse de cotisation pour une association qui les représente et qui leur fournit des services.
- M. Gilles Hardy souligne qu'il y a quelques années, on parlait de la nécessité de refaire le quai. On ne peut savoir actuellement s'il peut tenir encore longtemps. On ne connaît pas non plus l'état de l'installation septique ni des autres équipements. Il serait préférable que, pour se prononcer, l'Assemblée ait une vue d'ensemble de tous les travaux à entreprendre pour conserver le site en bon état et non seulement des travaux à faire sur le bâtiment du Club nautique. M. Georges Paradis exprime un avis similaire ainsi que quelques autres membres.
- À la suite d'une intervention d'un membre proposant de préparer deux plans à choisir à la prochaine Assemblée annuelle, M. Jacques-A. Bilodeau indique que le Bureau de direction est avant tout formé de bénévoles et qu'il ne possède pas les ressources pour préparer deux plans détaillés. L'agrandissement apporte un coût supplémentaire marginal et il ne saurait être question de préparer deux plans aussi détaillés.
- Par contre, MM. Denis Cayer et Michel Fleury indiquent que l'on ne peut laisser le bâtiment du Club se détériorer. Le projet présenté, s'il est autorisé en principe, permettra d'aller discuter avec les autorités de la Ville des autorisations à obtenir sur la base d'un projet précis de même que d'initier la campagne de financement sur des bases suffisantes pour que les commanditaires constatent le sérieux du projet et soient à même d'identifier leurs contributions.

En conclusion de la discussion, le président, M. Denis Cayer, indique que l'intention du Bureau de direction était double : d'une part se situer dans l'actuel pour indiquer quels sont les travaux à réaliser pour conserver l'édifice en bon état et, d'autre part, de se projeter dans l'avenir en prévoyant les besoins futurs de la communauté du lac Sept-Îles qui comporte de plus en plus de résidents à l'année. Il est conscient qu'une grosse somme d'argent est en cause et que l'on dépend du volontariat pour financer le projet. Il est aussi sensible aux arguments qui militent en faveur d'une vision d'ensemble à présenter à une assemblée générale des membres, vision qui comprendrait à la fois les travaux à faire sur le bâtiment et ceux à faire pour conserver les autres équipements en bon état. Toutefois, une autorisation de principe est nécessaire pour entreprendre la campagne de financement.

Il suggère que la proposition initiale contenue dans le document présenté soit amendée pour comprendre une approbation de principe du projet tout en prévoyant la tenue d'une assemblée générale où seraient discutés des travaux à réaliser sur le bâtiment comme sur les autres équipements.

À la suite d'une discussion sur les amendements à apporter à la proposition initiale, la proposition suivante est élaborée sur place et proposée par M. Gilles Hardy, secondé par M. Michel Fleury. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale 2005 de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles:

- 1- approuve les orientations du projet de restauration et d'agrandissement du Club nautique tel qu'il vient d'être présenté;
- 2- autorise le Bureau de direction à entreprendre immédiatement la campagne de financement ayant comme objectif de défrayer 50% des coûts du projet;
- 3- mandate le Bureau de direction à présenter, lors d'une prochaine assemblée générale spéciale à tenir idéalement au printemps 2006, un projet qui comprendrait les éléments suivants :
 - les coûts détaillés du projet concernant les travaux à réaliser sur le bâtiment du Club nautique en distinguant ceux imputables à la restauration et ceux imputables aux agrandissements projetés;
 - les besoins de restauration pour le maintien des autres équipements ainsi que les coûts afférents.

10. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Renouvellement de l'abonnement à la FAPEL

Sur proposition de M. Yves-Jean Fournier, secondé par M. Antoine Lacoursière, il est unanimement résolu que l'APLSI renouvelle sa cotisation annuelle à la FAPEL.

Mesure de la qualité de l'eau

M. Yves-Jean Fournier indique aux membres que depuis quelques années, un groupe de bénévoles faisant partie du Groupe de protection des eaux et de la faune du lac Sept-Îles, rattaché au Bureau de direction, effectue volontairement des prises d'échantillons d'eau qui sont acheminés au ministère de l'Environnement pour analyse. Ceci permet de connaître la qualité des eaux du lac comme en fait foi l'article paru dans le dernier numéro de L'Alouette sur la teneur en phosphore. Or à partir de 2006, le Ministère imposera des frais pour cette analyse. Comme M. Fournier prévoit que l'an prochain deux groupes effectueront des prises d'échantillons à deux endroits du lac, les coûts de l'analyse seraient de 120\$

Sur proposition de M. Yves-Jean Fournier, secondé par Mme Henriette Cayer, un montant de 120\$ est accepté par l'Assemblée générale pour défrayer les coûts de l'analyse des eaux du lac en 2006.

Le dossier de l'environnement

M. Jean-François Roland est d'avis qu'il faudrait relancer la préoccupation des membres sur la protection de l'environnement car, il y a beaucoup de choses que l'APLSI pourrait mettre en place plutôt que de compter uniquement sur la réglementation de la Ville.

Pour sa part, M. Yves-Jean Fournier indique qu'il songe à organiser une réunion au printemps au sujet de la qualité de l'eau et sur les autres mesures environnementales.

Le président, M. Denis Cayer, se montre favorable à ce que le Bureau de direction accentue ses préoccupations pour la préservation de l'environnement. Il fait appel à tous ceux qui veulent s'impliquer à communiquer leur nom au Bureau de direction. Il appuie l'initiative de la réunion du printemps et offre à M. Fournier de la mentionner dans le Mini-Alouette.

Sensibilisation des campeurs de la Plage Beausoleil

M. Ghislain Tremblay, constatant le peu de résultats tangibles des efforts faits par le Bureau de direction pour favoriser l'adhésion des campeurs de la Plage Beau Soleil se porte volontaire, avec M. Steve Gilbert, lui-même campeur, pour contacter les campeurs dont il connaît la majorité afin qu'ils deviennent membres.

Le président remercie M. Tremblay de son offre de service et indique que M. Alain Thériault, directeur, est responsable au sein du Bureau de direction des contacts avec la Plage Beau Soleil. Il invite MM. Tremblay et Gilbert à venir seconder monsieur Thériault.

Location du Club et bruits dérangeants pour le voisinage

M. Antoine Lacoursière indique qu'au moment où la décision fut prise, il était d'accord avec le fait d'offrir aux membres la possibilité de louer le Club nautique pour des réceptions privées. Il demeure toujours d'accord avec cette orientation, mais souligne qu'il faut apporter des correctifs dans ses modalités d'application. En effet, les soirées de danse qui finissent tard dans la nuit et la musique trop bruyante de certains orchestres dérangent grandement le voisinage et l'empêchent de dormir. Il rappelle que lors du dernier sondage, la très grande majorité des membres ont indiqué qu'ils privilégiaient la tranquillité avant toute chose. Il suggère donc que les contrats de location contiennent des clauses plus restrictives au niveau des heures de fermeture et du nombre maximal de décibels.

Le président, M. Denis Cayer, souligne que les membres du Bureau de direction sont conscients du problème. Il a lui-même constaté cet été les inconvénients d'une musique trop forte. Il s'engage à ce que le Bureau de direction se penche sur cette question en vue d'apporter des modifications aux conditions de location concernant tant les heures de clôture que le niveau de la sonorisation.

Autres commentaires et suggestions

- M. Yvon Alain dépose une proposition demandant à ce que les assemblées générales se tiennent le samedi plutôt que le dimanche pour tenir compte de la tenue de la messe dominicale. Comme personne ne seconde cette proposition, elle n'est pas retenue.
- Mme Françoise Hamond indique que comme voisine de l'hydrobase, elle a pu constater au cours de l'été des manquements à l'entente au sujet des heures de décollage.

Le président indique que le transporteur a demandé à la Ville et à l'APLSI de déroger à l'entente pour permettre des décollages plus à bonne heure entre le 7 et le 14 juillet. Il semble toutefois que des décollages en dehors des heures prévues aient été effectués à d'autres périodes de l'été. Il contactera la Ville pour s'assurer que l'entente soit respectée à l'avenir.

- M. Jean-François Roland s'informe si le stationnement du Club nautique peut être utilisé pour les visiteurs qui passent la fin de semaine sur les îles. Ces derniers ne savent plus où stationner depuis que le stationnement de la chapelle n'est plus disponible.

M. Denis Cayer répond qu'il n'est pas possible de permettre aux visiteurs des îles d'utiliser le stationnement du Club parce qu'il faut laisser disponibles suffisamment de places pour les personnes qui participent aux réceptions des membres qui ont lieu toutes les fins de semaine. La solution semble plutôt résider dans une négociation avec la fabrique d'un accès contre rémunération à son stationnement.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de M. Denis Cayer, secondé par M. Jacques-A. Bilodeau, les membres désignent M. Gilles Hardy comme président d'élection et M. André Martin comme secrétaire.

12. ÉLECTION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS

Le président informe les membres que, selon les règlements de l'APLSI, les sièges portant des numéros pairs sont en élection cette année de même que le siège 13 qui est devenu vacant suite à une démission.

Il procède à la mise en candidature. Le tableau qui suit présente les candidatures proposées et la réponse du candidat.

No poste	Candidat	Proposeur	Secondeur	Réponse
2	Denis Cayer	Jacques-A. Bilodeau	Walter Adams	acceptation
4	Marcel Paré	Yvon Alain	Denis Cayer	acceptation
6	Jacques Proulx	Céline Paradis	André Julien	acceptation
8	Lucie Coulombe	Henriette Cayer	Jean-Guy Bernier	acceptation
10	Jean-Pierre Thiffault	Denis Cayer	Jacques-A. Bilodeau	acceptation
12	Alain Thériault	Walter Adams	Yves-Jean Fournier	acceptation
13	Ginette Charette	Vincent Caron	Henriette Cayer	acceptation
14	Pierre Gauvin	Henriette Cayer	Claude Moisan	acceptation
16	Stéphanie Godin	Mélanie Guay	Nancy Paquet	acceptation

Comme aucune autre candidature n'est proposée, le président d'élection déclare élus Mmes Ginette Charrette, Lucie Coulombe et Stéphanie Godin ainsi que MM. Denis Cayer, Pierre Gauvin, Marcel Paré, Jacques Proulx, Alain Thériault et Jean-Pierre Thiffault.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'Assemblée générale est levée à 12h30, sur proposition de M. Jacques-A. Bilodeau, secondé par Gilles Hardy. Il est demandé aux directeurs et directrices élus de demeurer pour participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction.

André Martin
Secrétaire



INDEX DES ANNONCEURS

Agent immobilier	50	Gaz propane	40
Alimentation Boucherie	30	Golf	62
Dépanneur	52,60	Hôtel	14,24,26
Fruits et légumes	30,56	Huile à chauffage/Essence	34
Fromagerie	46	Informatique	2
Épicerie	30	Imprimerie	66
Aménagement paysager	10	Location	32,56
Arpenteur - géomètre	44	Meuble et appareil électroménager	44,52,58
Assurances	8	Notaire	20,36
Auto-Camion Débosselage	60	Pharmacie	22,30
(neuf et usagé) Lavage	50	Puits artésien	40
Mécanique générale ...	48,54,58,62,64,68	Quincaillerie	28,40,84
Pièces	66	Réparation bateaux fibre de verre	60
Remorquage	60	Réparation d'appareils ménagers (vente)	52,58
Vente/Service	48,50,54,62,68	Restaurant/Café/Bar laitier	14,18,22,26,28,48,50,54,64
Avocat	58,60	Salon coiffure et esthétique	24,38,56
Bois de chauffage	32	Scie mécanique, tondeuse, génératrice	34,54
Caisse populaire	8	Soudure/Forge	34,40,48
Camping	62	Spa	12
Chaussure	18	Sport Articles plein air	28,30
Centre conditionnement	52	Bateau hors-bord	4,16,18,20,66,83
Cinéma, club vidéo	46	Bicyclette	28,30
Clinique Santé, massage	24,50	Entreposage bateaux, etc	4,16,18,20
Comptabilité	62	Hélice, pied moteur	4,16,18,20,44
Construction Béton	46	Vêtement	18,30
Construction/Rénovation	20,38,52,54,66	VTT	18,20
Excavation/Terrassement	32,36,44	Tabagie/Comptoir Sears	30
Gravier, pierre, sable, terre	34,36,44	Télévision, téléphone, antenne	28,58
Location d'outils	32,36	Traiteur	26-28
Matériaux	84	Vêtement/Mode	18,22
Portes et fenêtres	32	Vétérinaire	60
Décoration	10	Ville Saint-Raymond	6
Dentistes/Denturologistes	20,24,48		
Fleurs/Centre Jardin	10		
Fosse septique Installation	32,36,44		
Vidange	34,36		

**COURS DE WAKEBOARD DISPONIBLES
AU LAC SEPT-ÎLES INSCRIPTION : 418-935-8731**

**WAKEBOARD // SKI NAUTIQUE // PLANCHE À VOILE
DANS L'EST DU QUÉBEC**

**LIQUID FORCE
J-STAR
HYPERLITE
H.O.
XCEL
BILLABONG**

**SPORT
RADICAL**

325, rue Marais, suite 187, Vanier, Québec, G1M 3R3
T 418 684.0600 F 418 684.9902 1 877 684.0600
www.sportradical.com

RONA

Vous voulez. Vous pouvez.



De tout pour votre DÉCORATION

- Tissus
- Papier peint
- Couvre-plancher
- Rideaux et accessoires
- Articles de décoration
- Lampes
- Service de pose
- Confection
- Décoration à domicile

Choix de couleurs
par ordinateur «Match rite»

SICO CHÂTEAU

Nouveau
Nous ramassons
les vieux contenants
de peinture

De tout pour votre CONSTRUCTION et vos rénovations

- Porte-fenêtre
- Toiture - Isolation
- Revêtement extérieur
- Livraison avec camion girafe

OUVERT

le dimanche
de 9h00 à 13h00



Le Centre de rénovation et de décoration par excellence dans le grand Saint-Raymond

RONA

Renovateur

Paulin Moisan Inc.

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 337-2297



Écologique
Ambiance